

Jim Corcoran s'ouvre à nous et à lui-même

Page B 8



L'école: virage ou dérapage?

Pages B 4 et B 5

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 39

LE MERCREDI 23 FÉVRIER 2005

87c + TAXES = 1\$

## Alain Juppé répond à ses détracteurs

L'émoi suscité par sa venue au Québec comme professeur le laisse «abasourdi»

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

«**A**basourdi» par le «tumulte» que provoque sa venue prochaine comme professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'ancien premier ministre français Alain Juppé est sorti de son mutisme cette semaine sur son site personnel, condamnant les «horreurs et les mensonges» dont il est la cible au Québec.



«J'avais pourtant le sentiment qu'à 59 ans, je pouvais encore échapper à la casse et servir»

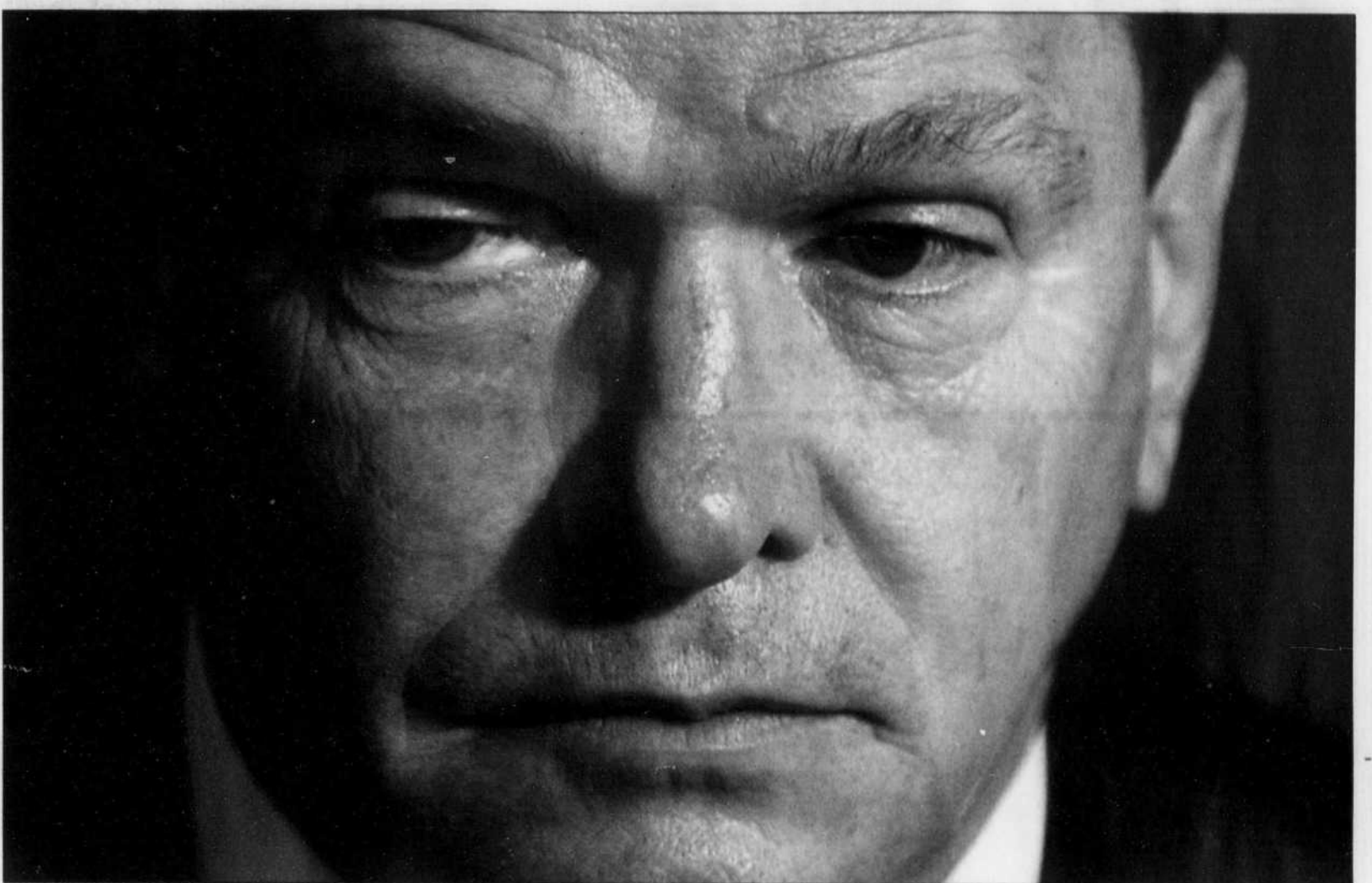
«Je lis toutes sortes d'horreurs et de mensonges sur mon compte», a écrit Alain Juppé lundi sur son *Bloc-Notes* — un blogue —, sous la rubrique «Coup de cœur». Les dénonciations répétées de certains universitaires québécois concernant la décision de l'ENAP d'ouvrir sa porte cet été à M. Juppé, et ce malgré sa condamnation en décembre par les tribunaux français, dérangent le politicien français, qui suit ces soubresauts à travers la presse.

«Dans tel article de journal, on me reproche d'avoir «commis un acte criminel» — j'ai bien lu criminel — grave», écrit M. Juppé, qui se prononce aussi longuement pour une première fois

VOIR PAGE A 8: JUPPÉ

## Le missile McKenna

Le Canada participe déjà au bouclier antimissile, lance le nouvel ambassadeur canadien à Washington



JIM YOUNG REUTERS

La participation du Canada au projet de bouclier antimissile est déjà très importante, a déclaré hier l'ambassadeur du Canada à Washington, Frank McKenna.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le controversé bouclier antimissile américain a de nouveau plongé le gouvernement fédéral dans l'embarras hier, mais cette fois la bombe a été lâchée par le camp libéral lui-même. Le nouvel ambassadeur canadien à Washington et proche de Paul Martin, Frank McKenna, a déclenché une véritable tempête en affirmant sans détour que le Canada fait déjà partie du bouclier américain. Selon lui, les États-Unis ont obtenu tout ce qu'ils voulaient avec les modifications apportées au NORAD

cet été et il est difficile de voir ce qu'Ottawa pourrait faire de plus.

Ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et politicien d'expérience, Frank McKenna doit prendre officiellement ses fonctions à Washington dans une semaine. Mais, avant son départ pour la capitale américaine, le comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes, composé de députés issus de tous les partis politiques, a voulu poser quelques questions au nouvel ambassadeur.

Sans détour, pesant ses mots, l'homme fort de la politique canadienne chez nos voisins du Sud a expri-

mé son point de vue sur le controversé bouclier antimissile, un dossier avec lequel il devra composer une fois en poste.

A une question posée par Jack Layton, le chef du NPD, qui voulait savoir s'il était inquiet de ce projet, Frank McKenna a répondu qu'il était «prématuré» de se prononcer, puisqu'il n'a pas toutes les données en main.

Mais, selon les informations dont il dispose, les États-Unis ne demandent pas d'argent au Canada et

VOIR PAGE A 8: MCKENNA

PERSPECTIVES

## À Goodale d'ouvrir son jeu

Manon Cornéliier

Depuis nombre d'années, la présentation du budget fédéral s'accompagne d'un rituel immuable: la course au trésor caché. Le ministre des Finances enfouit les indices sur la taille des surplus au creux des colonnes de chiffres et entre les lignes touffues du texte. Il les enrobe de messages toujours assaisonnés d'appels à la prudence. L'intention, elle, est toujours la même: faire paraître les excédents budgétaires plus modestes qu'ils ne le sont en réalité.

Ottawa a perdu presque toute crédibilité en matière de surplus

Le budget que déposera cet après-midi le ministre des Finances, Ralph Goodale, ne fera pas exception. Et, comme à l'accoutumée, personne ne croira ses chiffres, peu importe la diversion provoquée par les promesses juteuses. Car elles s'annoncent ronflantes, à en croire les fuites des dernières semaines. On parle de cinq milliards pour les garderies, de cinq milliards pour les villes, de cinq à six milliards pour la mise en œuvre du protocole de Kyoto

VOIR PAGE A 8: GOODALE

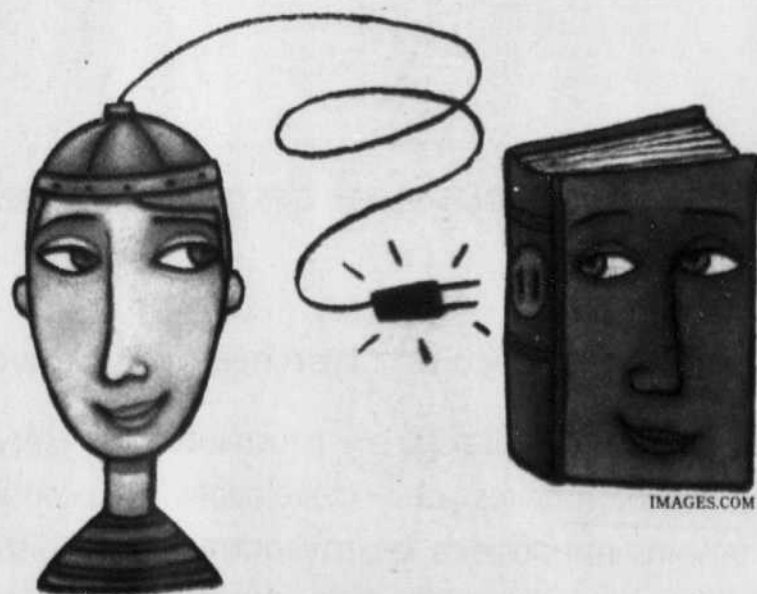


JIM YOUNG REUTERS

Ralph Goodale révisait ses notes, hier, à la veille de la lecture du premier budget du gouvernement minoritaire de Paul Martin.

INDEX

78313-0004	99004	Annances..... B2	Éditorial..... A6
		Avis publics.. B3	Idées..... A7
		Bourse..... C2	Météo..... B3
		Carrières..... C4	Monde..... B1
		Culture..... C7	Mots croisés.. B2
		Décès..... B2	Sports..... B6
		Économie..... C1	Télévision..... C7



## La bibliothèque virtuelle sera-t-elle en anglais?

Devant l'offensive de Google, les bibliothèques francophones appellent à une contre-attaque

CHRISTIAN RIOUX

Paris — L'Europe et la Francophonie sont en train de passer à côté de la bibliothèque virtuelle. C'est le cri d'alarme que lançait récemment le président de la Bibliothèque nationale de France. Selon Jean-Noël Jeaneney, la bibliothèque de demain sera sur Internet et, si l'Europe et le monde francophone ne répondent pas à l'offensive américaine récemment lancée par Google, nous allons vers «une domination écrasante de l'Amérique dans la définition de l'idée que les prochaines générations se feront du monde».

Ce cri d'alarme a été relayé hier au Québec par la présidente et directrice générale de la Bibliothèque nationale

du Québec, Lise Bissonnette. «S'il faut se réjouir, dit-elle, du coup de chapeau que donne Google aux bibliothèques en reconnaissant enfin qu'elles sont au cœur du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle, il faut s'inquiéter de la mainmise anglosaxonne sur la définition de la mémoire.»

Quinze millions de livres en six ans! C'est l'objectif de numérisation et de mise en ligne sur Internet que se fixe le moteur de recherche américain Google, qui se donne pour mission d'«organiser l'information du monde». Rien de moins! Pour cela, la firme californienne a passé en décembre dernier des accords avec cinq des plus grandes bibliothèques du monde: Stanford, Oxford, Harvard, celle de l'université du

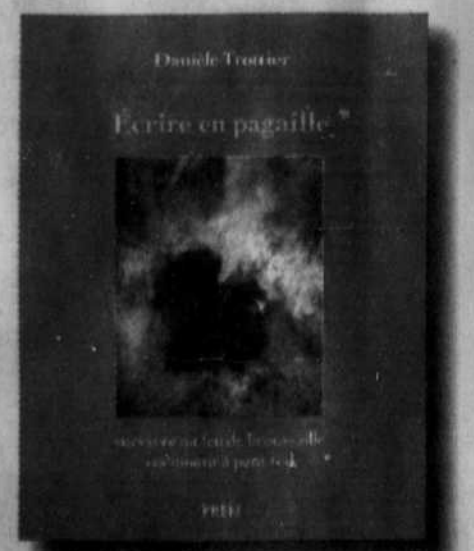
VOIR PAGE A 8: ANGLAIS

LE MONDE

## Bush et les Européens tournent la page

■ À lire en page B 1

VIENT DE PARAÎTRE



Danièle Trotter

ÉCRIRE EN PAGAILLE  
survivre au feu de brousaille  
ou mourir à petit feu

LES PRESSES PHILOSOPHIQUES

En librairie • 12 \$

## • LES ACTUALITÉS •

## Landry passe l'éponge

Pas de sanction contre le député Charbonneau, qui a réclamé la tenue d'une course au leadership

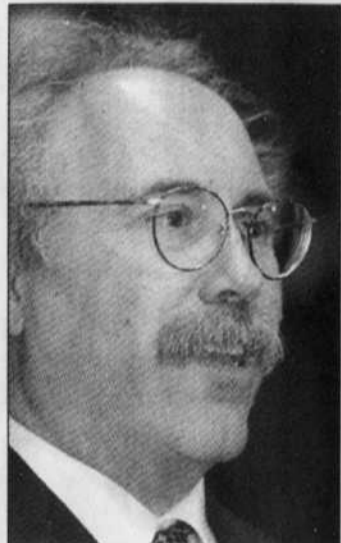
TOMMY CHOUINARD

Québec — Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, épargne Jean-Pierre Charbonneau, même si le député rebelle exige son départ et la tenue d'une course au leadership. Au terme d'un face-à-face d'une heure dans ses bureaux de Montréal hier, M. Landry a décidé de ne pas sévir contre le député de Borduas et de lui laisser les fonctions de critique en matière de sécurité publique et de vice-président de la commission parlementaire de l'agriculture.

En dépit de son acte de clémence, Bernard Landry n'est pas parvenu à convaincre Jean-Pierre Charbonneau de changer d'avis concernant son leadership.

Alors qu'il a multiplié les entrevues au cours des derniers jours, M. Charbonneau a refusé de faire des commentaires à la suite de la rencontre, laissant une porte-parole s'en charger. «Jean-Pierre sort de la rencontre très satisfait. Ils ont pris le temps tous les deux, en tête-à-tête, de se parler, d'exprimer leur vision des choses. Ça s'est fait dans un climat très serein», a affirmé France Rouillard, adjointe de Jean-Pierre Charbonneau à ses bureaux de la circonscription de Borduas.

Les convictions de M. Charbonneau sur la pertinence d'une course au leadership n'ont toutefois pas changé. Le député sera présent au caucus présessionnel du Parti québécois, qui commence



Jean-Pierre Charbonneau

aujourd'hui à Joliette.

Lors de la rencontre, Bernard Landry a demandé des explications à M. Charbonneau sur les raisons de son absence au conseil national de Trois-Rivières, qui a eu lieu il y a un peu plus d'une semaine. Malgré son absence, Jean-Pierre Charbonneau s'était permis de déclarer à *La Presse* qu'il n'entendait pas appuyer Bernard Landry lors du vote de confiance du congrès des membres, en juin. Le député avait ajouté quelques jours plus tard qu'il doute de la capacité de Landry à gagner un prochain référendum sur la souveraineté.



Bernard Landry

Les explications données par M. Charbonneau hier ont satisfait le chef péquiste. «En ce qui nous concerne, la page est tournée. Il n'y a pas de sanctions contre M. Charbonneau», a affirmé l'attaché de presse de M. Landry, Louis-Pascal Cyr.

En septembre, Bernard Landry a fait preuve de moins de tolérance pour un acte de déloyauté semblable. Le chef péquiste a en effet sévi contre la députée Nicole Léger, qui avait ouvertement contesté son leadership en réclamant la tenue d'une élection à la présidence. La députée de Pointe-aux-Trembles, une partisane de Pauli-

ne Marois, a perdu son poste de whip adjointe de l'opposition officielle et la prime annuelle de 15 777 \$ qui lui est assortie.

## Maltais veut resserrer les rangs

Confrontée à des dissensions à l'interne, la présidente du caucus et députée de Taschereau, Agnès Maltais, sent le besoin de «resserrer les rangs» à l'occasion du caucus présessionnel.

«Il y a une minorité [de députés] qui se sert des médias pour brouiller les ondes. Je trouve cela déplorable parce que ça nuit au parti, ça nuit à notre travail et ça nuit même à notre cause», a-t-elle confié hier au *Devoir* dans un entretien téléphonique.

Ces sorties fracassantes remettant en question le leadership de Bernard Landry empêchent le Parti québécois de se concentrer sur son travail d'opposition, estime Mme Maltais.

«Il y a un moment où il faut mettre les priorités à la bonne place. Il faut faire le travail auquel la population est en droit de s'attendre de notre part. Et quand on est divisé, on ne peut plus faire d'attaques envers le gouvernement et on ne peut plus être concentré», a-t-elle ajouté.

Le caucus sera également l'occasion pour l'aile parlementaire péquiste d'établir la stratégie en vue de la reprise des travaux parlementaires, le 8 mars.

Le Devoir

## Sam Hamad songe à démissionner

JOCELYNE RICHER

Québec — Amer, l'ex-ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, a le sentiment d'avoir servi de bouc émissaire au premier ministre Jean Charest et songe maintenant à quitter la vie politique.

Plusieurs sources, dont des proches collaborateurs de l'ex-ministre, ont confirmé au cours des derniers jours à la Presse canadienne que M. Hamad réfléchit sérieusement à son avenir depuis qu'il a été évincé du conseil des ministres vendredi dernier.

Issu du secteur privé et ingénieur de formation, M. Hamad est à évaluer quel moment sera le plus propice pour retourner au monde des affaires. Il s'impose un temps de réflexion, préférant ne pas prendre de décision hâtive, sous le coup de l'émotion.

Encore sous le choc de sa rétrogradation, M. Hamad refuse toutes les demandes d'entrevues, mais il a pu se vider le cœur à ses proches, auxquels il ne cache pas qu'il digère mal d'avoir été sacrifié par le premier ministre, convaincu d'avoir fait un bon travail aux Ressources naturelles.

«C'est comme une peine d'amour», a-t-il confié à un proche, pour décrire son état d'esprit actuel.

Pour ce qui est du Suroît — le dossier qui a le plus égratigné la crédibilité de M. Hamad —, il raconte à son entourage que les décisions venaient du premier mi-

nistre lui-même ou qu'elles étaient approuvées par lui et son cabinet. Il estime donc qu'il aurait dû être récompensé — et non puni — pour avoir accepté d'être sur la ligne de feu.

Lors d'un entretien téléphonique hier, un député libéral a d'ailleurs confirmé, sous le couvert de l'anonymat, que le premier ministre Charest avait pris tout le blâme pour le dérapage du Suroît, lors d'une réunion du caucus.

Pourtant, c'est M. Hamad qui, aujourd'hui, paye le prix des nombreux virages à 180 degrés du gouvernement, qui a fini par tuer dans l'œuf ce projet de centrale au gaz de 800 mégawatts, en novembre dernier, après des mois de contestation de la part des groupes écologistes et de la population.

Avant de faire le saut en politique active, au printemps 2003, Sam Hamad était vice-président principal du Groupe Roche, la plus importante firme d'ingénieurs à Québec.

Il était aussi à la tête de la Chambre de commerce de Québec et, lors de la dernière campagne électorale, faisait partie des candidats-vedettes du Parti libéral, qu'il représentait dans Louis-Hébert.

«C'était pas un deux de pique avant d'aller en politique», résume un proche, qui juge injuste la tournure des événements.

M. Hamad n'a appris que jeudi soir, quelques heures avant le remaniement, de la bouche de M. Charest, qu'il ne faisait plus partie du conseil des ministres.

Il a confié à des proches n'avoir perçu aucun signe avant-coureur indiquant qu'il allait être dégomme. Au pire, il s'attendait à se voir confier de nouvelles fonctions, mais jamais d'être évincé du cabinet. Mais le premier ministre ne lui a fait aucune offre.

Avec le Suroît, «il est allé dans le champ de mines, le champ de mines a explosé et il est resté là», conclut un ex-collaborateur.

Presse canadienne



Sam Hamad

www.lavaltechnopole.com

## LE HASARD N'EXISTE PAS!



À LAVAL TECHNOPOLE, vous trouverez des gens qui pensent affaire et développement.

Avec nous, pas de détours... Vous cherchez, vous trouvez.

LAVAL TECHNOPOLE est la plaque tournante des services aux entreprises de tous les partenaires du développement économique de Laval. Analyse des besoins immobiliers et inventaire des sites disponibles et des immeubles multilocatifs | Coordination des intervenants municipaux pour l'implantation des entreprises | Services conseils en démarrage d'entreprises ou en expansion | LAVAL TECHNOPOLE EXPORT pour développer les marchés internationaux

**LAVAL TECHNOPOLE**  
LA TECHNOPOLE DU GRAND MONTRÉAL

Il y a une place pour vous à Laval...  
Un numéro vous y conduit : (450) 978-5959  
Et un site Internet vous guide : www.lavaltechnopole.com

Ce soir 20 h  
ENVOYÉ  
SPÉCIAL



15 ans  
de grand  
reportage

Une émission anniversaire avec des femmes et des hommes qui ont fait bouger les choses dans le monde. Retour sur des histoires fortes.

**TV5**  
À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA

# POLITIQUE

Radio-Ville-Marie *en 10 ans merci!*  
 Joignez-vous à nos 257 500 auditeurs  
 91,3 fm Montréal  
 100,3 fm Sherbrooke www.radiovm.com

## Le CHUM ne sera pas un autre Stade olympique, dit Couillard

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a donné l'assurance hier que le futur CHUM ne se transformera pas en un gouffre financier à l'instar de l'éphémère Stade olympique, comme le craint l'ex-ministre des Finances, Yves Séguin.

«On ne veut pas de Stade olympique, on ne veut pas de Mirabel, on ne veut pas de métro de Laval», a dit M. Couillard. Bien sûr, il y a toujours un élément d'incertitude dans tout grand projet, mais on veut que le cadre financier soit très bien fixé.

M. Couillard réagissait aux propos d'Yves Séguin, tels que rapportés hier par le quotidien *La Presse*. Le ministre déchu estime qu'avec le projet du CHUM, le gouvernement Charest «est en train de faire un futur stade».

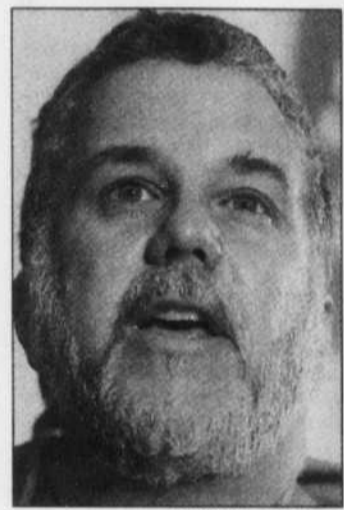
Après sa participation à la commission parlementaire qui se penche sur le projet de loi 83, présenté par M. Couillard, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le D<sup>r</sup> Yves Dugré, a dit que le gouvernement Charest, en raison des tergiversations entourant le projet du CHUM, avait perdu la face. La décision sur le futur CHUM a déjà trop tardé, estime le D<sup>r</sup> Dugré. Les médecins et les gestionnaires qui ont apporté leur contribution au projet sont «désabusés», «démotivés»; le projet qui devait être «rassembleur» est désormais source de déchirements, juge-t-il.

«C'est le temps de le faire» et il doit être «réalisable», c'est-à-dire qu'il doit se conformer aux contingences budgétaires du gouverne-

ment, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Philippe Couillard, en invoquant la tradition, a défendu la décision du gouvernement de ne pas rendre public le rapport interministériel sur les projets de CHUM à Outremont et à Saint-Luc. Au cours de la commission de quatre jours qui s'ouvre lundi prochain, le ministre, qui a dit «très bien» connaître le rapport, soulèvera lui-même toutes les questions qui font l'objet du document que l'on ne saurait voir. «J'ai l'intention, comme me l'a demandé le premier ministre, de poser toutes les questions pour éclairer le débat», a dit M. Couillard, par exemple sur la desserte et l'organisation des soins médicaux, l'accessibilité, l'urbanisme, la sécurité et le cadre financier.

Le Devoir



ARCHIVES LE DEVOIR  
Philippe Couillard

### Budget fédéral

## Legault demande un règlement du déséquilibre fiscal

LIA LÉVESQUE

À quelques heures du dévoilement du budget fédéral, le critique péquiste en matière de finances, François Legault, en attend un règlement du déséquilibre fiscal.

Ce déséquilibre fiscal a continué de grimper depuis l'époque du rapport Séguin, sous le gouvernement péquiste, pour atteindre 2,5 milliards de dollars, a déploré M. Legault hier lors d'une conférence de presse.

Si le gouvernement Charest ne reçoit pas ces sommes du gouvernement fédéral, il se retrouvera avec un déficit de un milliard s'il veut maintenir les services actuels, soutient M. Legault. Ou alors, le gouvernement Charest devra se résigner à faire des compressions dans les programmes sociaux pour maintenir l'équilibre budgétaire, a dit le député péquiste de Rousseau.

M. Legault reproche d'ailleurs au nouveau ministre des Finances, Michel Audet, un ancien président de la Chambre de commerce du Québec, de ne pas être un fervent croyant de l'existence du déséquilibre fiscal.

Il a présenté à la presse un communiqué remontant à décembre 2001, à l'époque où M. Audet était président de la Chambre, dans lequel la Chambre dit estimer que le Québec souffre davantage d'un déséquilibre de la richesse au Canada que d'un déséquilibre fiscal. Il en conclut que M. Audet nie l'existence du déséquilibre fiscal.

M. Legault a dénoncé le fait que le premier ministre du Québec Jean Charest ait nommé M. Audet aux Finances, où celui-ci devrait se battre pour corriger le déséquilibre fiscal par rapport au fédéral, alors que selon M. Legault M. Audet n'y croit guère.

«On a l'impression que Jean Charest a nommé une personne qui n'agira pas pour recouvrer notre argent à Ottawa, mais qui va plutôt agir un peu comme un huissier qui va aller faire des saisies dans nos programmes sociaux», a dénoncé M. Legault.

«Celui qui doit se réjouir de tout ça, c'est Paul Martin, parce que Paul Martin a enfin un ministre des Finances québécois qui ne croit pas, comme lui, au déséquilibre fiscal», a dit avec ironie le porte-parole péquiste pour les questions de finances.

Cette accusation a également été reprise par le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

«Je ne sais pas s'il y a eu des pressions ou non d'Ottawa [pour expulser l'ancien titulaire Yves Séguin], mais je sais que les fédéraux sont contents», a dit M. Dumont, lors d'un point de presse au terme d'une rencontre avec des étudiants du cégep F.-X. Garneau à Québec.

En outre, jusqu'à tout récemment, le nouveau ministre des Finances demeurait «l'un des seuls au Québec» à nier la véracité du déséquilibre fiscal, a poursuivi le chef adéquist.

«Il n'y avait pas plus de gens au Québec qui croyaient la Terre plate que de gens qui niaient le déséquilibre fiscal. Michel Audet était du nombre», a relaté M. Dumont.

### Audet riposte

Cette affirmation a fait bondir le ministre Audet, qui, dans une entrevue, a clairement affirmé qu'il croyait en l'existence du déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces.

«Bien sûr, je le dis aujourd'hui et je l'ai toujours dit. Et comment, s'est-il exclamé. Je l'ai écrit noir sur blanc quand j'ai écrit [à l'époque où il était à la Chambre de commerce] que le déséquilibre fiscal s'est développé quand Ottawa a établi ses paiements sur la base per capita.»

M. Audet en veut pour preuve le budget du ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, qui, aujourd'hui, confirmera l'existence d'importants surplus, pendant que les provinces, dont le Québec, ont peine à boucler leur budget.

Le ministre Audet apporte toutefois une nuance à cette reconnaissance du déséquilibre fiscal, qu'il ne voit pas comme la panacée aux problèmes de revenus du Québec.

«Ce déséquilibre fiscal, pour les provinces dont la richesse est inférieure à la moyenne canadienne, comme le Québec, il est indissociable d'une amélioration d'une formule de répartition qui permet de répartir la richesse au Canada de façon correcte.»

Il a cependant refusé de commenter l'ampleur du déséquilibre fiscal que M. Legault évalue à 2,5 milliards. Il n'a pu dire non plus si le fossé s'était élargi ou rétréci depuis quelques années.

Presse canadienne



L'hôpital Saint-Luc.



La gare de triage d'Outremont.

JACQUES GRENIER, ARCHIVES LE DEVOIR

JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

### Nouveau CHUM

## Un silence gênant

### Même les organismes chargés de promouvoir le développement du centre-ville refusent de se mouiller en faveur du site de l'hôpital Saint-Luc

KATHLEEN LÉVESQUE

À cinq jours de la tenue de la commission parlementaire spéciale sur le CHUM, le site du 1000, Saint-Denis au centre-ville n'a toujours ni parrain ni promoteur. Même chez les organismes qui ont un mandat de défense du centre-ville et de son prolongement, c'est le silence.

Ainsi, la Société de développement économique Ville-Marie (SDEV) ne s'est pas prononcée en faveur du projet, qui assurerait pourtant le dynamisme économique du centre-ville. Le conseil d'administration de la SDEV est présidé par Hélène Desmarais, l'épouse de Paul Desmarais fils, de Power Corporation, qui a fait la promotion du site adverse d'Outremont.

Mme Desmarais appuie fermement le projet mené par le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, qui consiste à implanter dans la gare de triage d'Outremont le futur CHUM, que jouxteraient un campus des sciences de la santé, un centre de recherche et des entreprises biopharmaceutiques. Hélène Desmarais a entre autres fait une tournée auprès des leaders du monde des affaires et des finances pour qu'ils se prononcent publiquement en

faveur d'Outremont. Son beau-père, Paul Desmarais, est intervenu auprès du Canadien Pacifique afin que l'UdeM puisse acquérir le vaste terrain.

À la Société du Havre, un organisme mis sur pied à l'issue du Sommet de Montréal si cher au maire de Montréal, Gérald Tremblay, on semble ne pas savoir sur quel pied danser dans le dossier du CHUM. Selon la directrice des communications, Danielle Dionne, «la Société du Havre est favorable à l'implantation du CHUM au centre-ville. C'est tout à fait dans l'esprit de notre plan, ce qui inclut le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, du Palais des congrès jusqu'à la place Viger. Cela représenterait un potentiel d'expansion formidable pour le CHUM.» Mais, en même temps, la direction et des membres du conseil d'administration font la promotion du site d'Outremont.

Le directeur général de la Société du Havre, Jacques Côté, a agi comme conseiller technique auprès de l'UdeM dans les négociations avec le Canadien Pacifique. Il a même signé un rapport, daté du 25 janvier dernier, sur la relocalisation de la voie ferrée située au nord de la gare de triage d'Outremont. Il s'agit d'un des documents consultés par les experts

Armand Couture et Guy Saint-Pierre, comme l'indique le rapport de ces derniers.

«Les services de M. Côté ont été retenus parce qu'il connaît bien le domaine des transports», a reconnu la porte-parole de l'UdeM, Sophie Langlois. Cette dernière n'a toutefois pas précisé le montant des honoraires versés à M. Côté, qui «sont équivalents à ce qui est payé sur le marché».

Le coprésident de la Société du Havre, Francis Fox, a dit tout ignorer de la situation. «Je présume qu'il a demandé la permission», a affirmé M. Fox. Visiblement mal à l'aise, il a refusé de se prononcer quant à savoir s'il s'agit d'un conflit d'intérêt.

Le représentant de l'arrondissement Ville-Marie au comité exécutif de l'organisme, Renaud Caron, a affirmé que M. Côté ne l'avait pas prévenu qu'il avait un contrat avec l'UdeM. M. Caron ignorait même que M. Côté, un ancien vice-président du Canadien Pacifique (c'est lui qui a mené le redéploiement des terrains Angus), était un conseiller en gestion. L'entreprise Jacques Côté et associés inc. est active depuis 2001.

Danielle Dionne était toutefois au courant des activités du directeur général. «Il porte deux chapeaux. Il est consultant aussi. [Ce

contrat] est simultané à ses fonctions de directeur général», a expliqué la directrice des communications.

Mais M. Côté n'est pas le seul au sein de la Société du Havre à croire aux vertus du projet de technopole de la santé et du savoir d'Outremont. Le coprésident du conseil d'administration, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, s'est prononcé publiquement à la mi-décembre, invitant les autorités à ne pas écarter le site d'Outremont à cause du tollé soulevé et d'entreprendre plutôt une réflexion substantielle.

De la même façon, on retrouve Bernard Lamarre, qui est l'un des signataires d'une lettre en faveur d'Outremont publiée dans *La Presse* au début de janvier, au sein du conseil d'administration. Autour de la table, il y a également Robert Ritchie, président-directeur général de CP, qui vend sa gare de triage pour 20 millions.

Pour ce qui est du conseil d'administration de l'actuel CHUM, la seule position mise de l'avant en est une de principe (700 lits sur un site unique pour 2010). Tout au plus, les administrateurs ont mandaté leur président, Patrick Molinari, pour qu'il explique objectivement le projet du 1000, Saint-Denis.

Le Devoir

## Paul Martin au ranch de George W. Bush

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin pourrait finalement mettre les pieds au ranch du président américain George W. Bush, le mois prochain, à l'occasion d'un sommet sur l'avenir de

l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Selon des fonctionnaires américains, le refuge de prédilection du président Bush est envisagé comme lieu d'accueil possible de pour-

parlers entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, le 23 mars.

Mais au bureau du premier ministre, on n'a ni confirmé ni démenti une dépêche datant de trois jours, parue dans un quotidien du

Mexique, selon laquelle ce sommet aura lieu. «La réunion n'a pas été confirmée», a dit un haut fonctionnaire.

Presse canadienne



uOttawa

Faculté de droit  
 Faculty of Law  
 Section de droit civil  
 Civil Law Section

## Le droit civil à l'Université d'Ottawa : mon premier choix!

### Licence en droit civil (LL.L.)

- Bourses d'admission remises à plus de 80 % des étudiantes et des étudiants venant du cégep (d'une valeur de 500 \$ à 3 500 \$).
- Programme d'enseignement coopératif (à venir bientôt).
- Place garantie en résidence pour tous les étudiants francophones.
- Accès au Barreau du Québec et à la Chambre des notaires.

Date limite : 1<sup>er</sup> juin (admission en septembre 2005)

### Programme national (LL.B./LL.L.)

- Double formation juridique en français, deux diplômes en quatre ans : droit civil et common law.

### Programmes conjoints

- Droit/MBA ou Droit/Criminologie.

### Études supérieures

- Maîtrise et doctorat en droit international, droits de la personne, droit et technologie, common law et commerce international.

Date limite : 1<sup>er</sup> mai (admission en septembre 2005)

### Faculté de droit, Section de droit civil

(613) 562-5800 poste 3738 ou 1 877 967-5352

dcivil@uOttawa.ca

www.droitcivil.uOttawa.ca

## • LES ACTUALITÉS •



La reine Élisabeth ne se rendra pas à la mairie de Windsor, où le prince Charles prendra Camilla Parker Bowles pour épouse.

## Où s'en va la monarchie?

La reine n'assistera pas au mariage civil de son fils Charles

Londres — La reine Elizabeth a provoqué la stupeur hier à Londres en faisant annoncer qu'elle n'assisterait pas au mariage civil de son fils le prince Charles prévu le 8 avril avec Camilla Parker Bowles.

Le Palais de Buckingham, qui a annoncé cette décision hier soir, a précisé que la reine serait cependant présente à la bénédiction du couple prévue le même jour à la chapelle du château de Windsor, une des résidences royales à l'ouest de Londres.

Les fils de Charles, les princes Harry et Williams, ainsi que les deux enfants de Camilla Parker Bowles, Tom et Laura, seront à l'inverse présents à la mairie de Windsor, où est prévu le mariage civil, toujours selon le Palais.

«La reine n'assistera pas à la cérémonie civile parce qu'elle est

consciente que le prince et Mme Parker Bowles voulaient que l'événement reste discret», a déclaré le Palais, rejetant l'idée qu'il puisse s'agir d'une «rebuffade» à l'encontre de son fils, premier dans l'ordre de succession au trône.

«La reine et le reste de la famille royale se rendront, bien sûr, à la bénédiction à la chapelle St. George du château de Windsor», a ajouté le Palais.

«La reine sera présente à la bénédiction et paye pour la réception, ce n'est pas une rebuffade», a affirmé le Palais.

Buckingham a refusé de commenter les spéculations selon lesquelles la police aurait déconseillé à la reine de se rendre au mariage civil pour des raisons de sécurité.

La nouvelle qu'elle n'assisterait pas au mariage civil a pris tout le

monde par surprise et provoqué un énorme émoi à Londres, même si des tensions semblaient évidentes entre la reine et son fils, notamment depuis que celui-ci avait annoncé que son mariage civil serait déplacé du château de Windsor à la mairie de la ville, pour des raisons légales.

Le prince Charles, 56 ans, et Camilla Parker Bowles, 57 ans, qui ont annoncé leur mariage le 10 février dernier, avaient dû la semaine dernière décider ce changement de lieu, après que des experts juridiques eurent souligné que si le château de Windsor obtenait l'agrément légal pour que le mariage y soit célébré, celui-ci durerait trois ans, avec obligation qu'il soit «régulièrement utilisable» pour d'autres mariages.

Il n'en était pas question et le

mariage a donc été reprogrammé à la mairie toute proche de Windsor, imposante bâtisse du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec l'obligation pour le prince Charles de revoir à la baisse le nombre des invités à la cérémonie. La plus grande salle de la mairie ne peut en effet recevoir qu'une centaine de personnes, quand il en avait prévu près de 700.

La reine Elizabeth II avait manifesté son irritation à l'annonce que le futur roi allait se marier comme tout un chacun à la mairie. Pour elle, c'est l'assurance que les «derniers vestiges du mystère de la monarchie seront détruits à jamais», avait indiqué une source proche citée par le quotidien Sun.

Agence France-Presse

## Le milieu de la santé désavoue le projet de loi 83

LOUISE MAUDE  
RIOUX SOUCY

Même s'il est d'abord technique, le projet de loi 83 modifiant la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSS) entraîne une réaction épidermique de la part de bien des professionnels de la santé, qui profitent de l'occasion pour critiquer sévèrement son artisan, le ministre Philippe Couillard.

Tandis que la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) déposait hier un mémoire mitigé à l'occasion de la commission parlementaire qui se tient à Québec sur le projet de loi 83, une cinquantaine de syndiqués du réseau de la santé en profitaient pour prendre d'assaut le bureau montréalais du ministre Couillard.

Sous l'œil des forces policières, des membres du SQEES-298 (FTQ) ont voulu faire connaître au ministre leur «ras-le-bol» quant à la réforme de santé en cours. Se demandant où sont passés les beaux discours de Jean Charest, qui avait promis de «donner des soins et des services sociaux en tout temps partout au Québec», les syndiqués ont réclamé une rencontre avec leur ministre, demande qui leur a été refusée.

Leur porte-parole, la vice-présidente aux communications et aux questions régionales du syndicat, Danielle Legault, a reçu ce refus comme une giflette. «Au lieu de se préoccuper de la santé de la population et du bien-être des travailleuses et des travailleurs qui tiennent le système de santé à bout de bras, le gouvernement tergiverse sur l'emplacement d'un nouvel hôpital à Montréal, dépense l'argent des contribuables en consultations stériles et propose une réforme majeure [projet de loi 83] à l'insu de la population.»

Choqué par ce gouvernement

qui, selon lui, laisse entendre que les travailleuses du réseau de la santé coûtent trop cher, le président du SQEES-298 (FTQ) et vice-président de la FTQ, Raymond Forget, en a profité pour souligner le fait que le secteur public accuse un retard salarial de plus de 13 % par rapport au secteur privé.

Plus conciliant, le président de la FMSQ a pour sa part déposé son mémoire sur le projet de loi 83 hier à Québec. D'accord avec les principes de hiérarchisation des soins et de valorisation de l'approche populationnelle choisie par le ministre, le Dr Yves Dugré a toutefois appelé que l'accessibilité dépendait d'abord du nombre de médecins, un problème pour lequel le projet reste inefficace.

Comme la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec avant elle, la FMSQ croit que le projet de loi 83 pourrait, en pratique, sonner la fin du libre choix du patient. «Les intentions sont bonnes, mais même s'il n'y a pas de sectorisation des soins dans le projet, il y en a certainement les racines, et c'est contre celles-ci que nous mettons le gouvernement en garde», a expliqué le Dr Dugré.

Les quelque 8000 médecins spécialistes craignent également que le projet d'informatisation du réseau de la santé «ne se retrouve coincé au milieu d'un labyrinthe juridique».

Pour que le système soit efficace, ils recommandent que toutes les personnes assurées par le Régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) soient automatiquement inscrites à la banque de renseignements avec la possibilité de révocation en tout temps. De la même façon, tous les médecins détenteurs d'un permis d'exercice au Québec devraient avoir un accès automatique à la banque, ont-ils jugé.

Le Devoir

## Iran: Paul Martin durcit le ton

Bruxelles — Le premier ministre Paul Martin a prévenu les dirigeants des pays membres de l'OTAN, hier, qu'ils devraient se préparer à répondre à l'Iran de façon à contrer d'éventuels projets nucléaires de la république islamique.

Au terme du sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui a duré une journée à Bruxelles, M. Martin a déclaré aux 25 représentants des pays membres que l'Iran constitue une «sérieuse menace de prolifération [nucléaire]».

Alors que la «diplomatie et le dialogue» constituent la priorité numéro un, le premier ministre a affirmé que la communauté internationale doit être prête «à soutenir ses déclarations en adoptant, si nécessaire, des mesures plus sévères».

Ces mesures plus sévères pourraient prendre la forme de sanctions de l'Organisation des Nations unies (ONU), mais le président des États-Unis, George W. Bush, a répété à plusieurs reprises qu'il était prêt à recourir à la force militaire si

la diplomatie échouait.

En s'adressant par la suite aux journalistes, M. Martin a refusé de définir ce qu'il entendait par des mesures plus sévères, mais il a indiqué qu'il était important d'envoyer un message clair aux autres pays.

«La menace que représente la prolifération nucléaire doit être la priorité de tous ceux qui se préoccupent de la paix dans le monde», a-t-il dit.

Les déclarations vigoureuses de Paul Martin demeurent malgré tout une version édulcorée des positions défendues par l'administration Bush, qui a fait des pressions sur l'OTAN pour que l'alliance adopte une ligne plus dure à l'égard de l'Iran.

L'Union européenne est à la tête d'initiatives visant à obtenir de l'Etat islamique qu'il se plie aux demandes internationales et autorise l'inspection de ses installations nucléaires qui, selon Téhéran, sont conçues à des fins pacifiques seulement.

Presse canadienne

E N B R E F

### Le mauvais plan

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) aura eu beau repousser à plusieurs reprises le dépôt de son plan d'action en santé mentale, ces retards ne lui auront pas permis de mieux refléter les attentes de ses artisans, a dénoncé hier le porte-parole de l'opposition en santé, Louise Harel. La députée ainsi que deux collègues, Solange Charest et Alexandre Bourdeau,

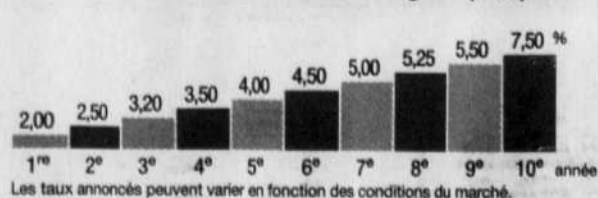
joignent donc leur voix au nombre croissant de groupes qui croient que ce plan d'action «prioritise la voie médicalisée et néglige complètement les aspects psychologiques et sociaux de l'intervention». À cet égard, le volet jeunesse est plus que décevant, juge Alexandre Bourdeau, qui s'étonne que le ministre Couillard n'ait rien fait pour orienter l'action gouvernementale dans le sens d'une stratégie jeunesse plus cohérente. — Le Devoir

Pour plus tard,  
c'est maintenant :

# 1 800 463-5229

## REER Obligations à taux progressif

Plus vous investissez tôt et longtemps, plus c'est payant. Capital garanti.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

# 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Si vous désirez rencontrer un agent d'investissement, passez au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

Après plus de 30 ans, CLUB 402 ferme ses portes DÉFINITIVEMENT fin février 2005

Costumes Importes d'Italie	250\$ ou 450\$ <sup>2</sup>	Coupes-vents Importes d'Italie	99\$ <sup>pour seulement</sup>
Tuxedos Importes d'Italie	275\$ <sup>seulement</sup>	Pantalons Coton et velours importes d'Italie	50\$ <sup>pour seulement</sup>
Vestons Importes d'Italie	150\$ ou 250\$ <sup>2</sup>	Chemises 100% coton	39,99\$ à 59,99\$

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto  
**LIQUIDATION TOTALE & FINALE**  
De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE  
1118, rue Sainte-Catherine Ouest  
2<sup>e</sup> étage, Montréal • (514) 861-3636  
Lun. au ven. 10h à 18h  
Sam. 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement  
Club 402-HOMME®

## • LES ACTUALITÉS •

Prêts et bourses

## Québec et les étudiants reprennent le dialogue

Une première rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation aura lieu demain, jour de grève

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Après des mois d'absence de dialogue, et à la veille d'une grève pour plus de 25 000 étudiants, les échanges reprendront demain entre les étudiants et le ministère de l'Éducation sur le dossier épineux des prêts et bourses.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont en effet confirmé hier qu'elles rencontreraient demain le nouveau ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, et ce, après des mois de silence entre leurs regroupements et le cabinet.

«C'est une reprise du dialogue dans la mesure où on ne nous servira pas la même cassette», prévient toutefois le président de la FEUQ, Pier-André Bouchard. «Nous cherchons à régler l'enjeu, peu importe le moyen. Sous M. Reid [Pierre Reid, ex-ministre de l'Éducation], la discussion était rompue. La fenêtre vient de s'ouvrir de nouveau, on veut entendre ce qu'on a à nous dire.»

Pour la présidente de la FECQ, Julie Bouchard, cette reprise du dialogue est associée à l'arrivée d'un nouveau personnage. «Nos revendications demeurent exactement les mêmes, nous verrons si le ministre est prêt à réinvestir 103 millions pour soutenir les étudiants les plus endettés.»

Tout juste arrivé en poste, Jean-Marc Fournier, qu'on décrit comme un «pompiers», est appelé en renfort à l'Éducation au moment où quelque 25 000 étudiants optent pour la grève. Ces étudiants de différents cégeps et universités démarrent en effet demain un mouvement de grève générale illimitée que la FECQ et la FEUQ pourraient suivre si elles ne trouvent pas réponse à leurs demandes auprès du ministre Fournier.

Liées à la CASSEE (une coalition élargie liée à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante), sept associations ont donné le feu vert à la grève. Dans quatre collèges (Saint-Laurent, Vieux-Montréal, Sherbrooke et Drummondville), la grève générale illimitée a été votée. À l'Université du Québec à Montréal, les associations étudiantes des facultés en lettres, langues et communications de même qu'en sciences humaines et en sciences politiques ont choisi la même option.

La direction de l'UQAM a d'ailleurs indiqué hier qu'elle recommandait que «l'université reste ouverte et professeurs et étudiants sont invités à se présenter aux cours», malgré l'appel à la grève lancé demain. Impossible toutefois de savoir pour l'instant ce qu'il adviendrait de tous ceux et celles qui ne se présenteraient pas à leurs cours: «Nous tiendrons compte de la réalité», affirme André Valiquette, porte-parole de l'établissement.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des étudiants ont manifesté hier à Montréal, se coulant symboliquement les deux pieds dans le ciment.

À l'Université de Montréal, l'Association étudiante d'anthropologie et ses 400 étudiants sont même déjà en grève depuis lundi. D'autres associations doivent toutefois sonder les cœurs de leurs membres au cours des prochains jours.

Partout au Québec d'ailleurs, cette semaine et les suivantes

permettront de récolter les options étudiantes à travers des référendums et des assemblées générales.

«Ce que nous faisons en ce moment, c'est récolter les mandats», explique M. Bouchard, de la FEUQ. «Mais ça ne veut pas dire qu'on demande de les appliquer tout de suite.» À la FECQ, les réfé-

rendums défilent aussi, les uns après les autres.

Précisons que nous avons tenté sans succès de joindre hier le porte-parole du ministre de l'Éducation afin de confirmer la tenue de ces rencontres prévues avec les fédérations étudiantes.

Le Devoir

MONTRÉAL

## Les cols bleus sont en difficulté

Le syndicat essuie un déficit d'un million, en plus d'être à couteaux tirés avec ses employés syndiqués

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le Syndicat des cols bleus est aux prises avec un trou financier de plus d'un million résultant d'un «problème interne grave» qui a entraîné le départ à la retraite anticipée du secrétaire-trésorier, selon les informations révélées hier par TVA.

Habitué à mener la charge contre la Ville, le syndicat se retrouve de surcroît avec un problème de relations de travail qui lui vaut un grief pour harcèlement psychologique de ses propres secrétaires. Deux d'entre elles ont récemment été congédiées en raison des difficultés financières du syndicat.

Dans une lettre adressée au président de la FTQ où il dénonce les agissements du représentant du syndicat regroupant les secrétaires du local 301, le président du Syndicat des cols bleus (SCFP-local 301) fait référence à un trou de un million dans les finances syndicales: «Vous savez de plus que notre syndicat vient de subir au même moment (hasard?) un problème interne grave qui a eu pour effet d'occasionner la retraite anticipée du responsable [Richard Imbault]», écrit Michel Parent. Selon la missive, ce manque à gagner de un million vient s'ajouter à la sentence arbitrale du 4 octobre dernier, qui a eu «un impact catastrophique» sur les «finances et les revenus annuels» de l'organisation syndicale.

Le conseiller syndical responsable du local 301, Michel Fontaine, explique la situation financière difficile du syndicat uniquement par la perte de revenus engendrée par la sentence arbitrale, qui s'est traduite entre autres par une réduction du nombre de membres et des libérations syndicales assumées par l'employeur.

Il s'abstient pour l'instant de commenter «le problème interne grave» dont la missive fait mention. «Je ne comprends pas qu'une lettre donnée à M. Massé se retrouve dans les mains des journalistes. C'est une lettre de fonctionnement syndical.»

Il ne s'aventure pas non plus à discuter de la plainte pour harcèlement psychologique déposée par neuf des dix secrétaires du syndicat à l'encontre des dirigeants: «On ne fera pas de relations de travail sur la place publique», a-t-il déclaré.

Le directeur du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec), Pierre Dupuis, affirme pour sa part qu'il n'y a pas eu de malversation de la part de l'ancien secrétaire-trésorier. «Il n'y a pas fraude de sa part. Ils [l'exécutif syndical] lui ont reproché de ne pas avoir averti adéquatement qu'il y avait des problèmes dans les finances. C'est vraiment un problème de dépenses plus élevées que les revenus», fait valoir M. Dupuis, soulignant que la fusion des accréditations et les récentes mobilisations ont coûté cher au syndicat.

Quant au climat de travail malsain dont se plaignent la majorité des secrétaires du syndicat, alors que deux d'entre elles ont été mises à pied sans respecter la règle syndicale de l'ancienneté, M. Dupuis ne se prononce pas formellement: «Ce qu'on appelle il y a 10 ans un problème de relations humaines, aujourd'hui on appelle cela du harcèlement. Est-ce du harcèlement ou juste des relations tendues, je ne veux pas avoir à me prononcer là-dessus.»

L'exécutif syndical devra sans doute répondre de l'état de ses finances et de son organisation en fin de semaine lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat.

Le Devoir

EN BREF

## L'ADQ appuiera les étudiants grévistes

Québec — Les étudiants auront l'appui indéfectible de l'Action démocratique du Québec (ADQ) s'ils décident de déclencher une grève générale pour protester contre les coupes dans le régime de prêts et bourses, a assuré, hier, le chef Mario Dumont. «Le combat est justifié et vous avez le devoir de le gagner», a lancé M. Dumont à une centaine d'étudiants venus l'entendre à l'heure du midi au cégep F-X. Garneau,

à Québec. L'intention du gouvernement de Jean Charest de convertir en prêts quelque 103 millions normalement destinés aux bourses d'étude est une décision «irresponsable et sans fondement», a fait valoir le leader adéquate. «Ils disent maintenir le gel des frais de scolarité mais en font éponger le coût par les plus pauvres parmi les étudiants», a-t-il dénoncé. Les étudiants, qui s'apprêtent à se donner des mandats de grève à compter de jeudi, auront l'appui de l'ADQ, peu importe les moyens de pression retenus pour lutter contre cette «mauvaise» décision gouvernementale, a assuré M. Dumont. — PC

Demain à 7 h 35

Entrevue avec JEAN LAPIERRE au lendemain du dépôt du budget fédéral.

HOMIER-ROY

dès 5h

Réalisation : Stéphane Tremblay

Première Chaîne  
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

## É D I T O R I A L

Le sommet  
des retrouvailles

Lors de sa tournée européenne, le président Bush et les leaders de la Vieille Europe ont effleuré le sujet qui fâche, l'Irak évidemment, pour mieux se concentrer sur deux des problèmes de l'heure, soit le Liban et l'Iran. Sur ces dossiers, les divergences entre les partenaires de l'Alliance atlantique ne sont pas insurmontables. Du moins pas encore.

**L**e Liban. Actualité oblige, le pays des cèdres s'est imposé à l'agenda de la rencontre entre les présidents Bush et Chirac. À la suite de l'assassinat de l'ex-premier ministre Rafic Hariri, les deux chefs d'État se sont entendus pour réclamer l'application immédiate de la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée l'automne dernier. Celle-ci exige le retrait immédiat des troupes syriennes stationnées au Liban depuis des lunes. Là-dessus, Bush et Chirac sont sur la même longueur d'onde.

Pour la suite, rien n'est moins sûr. Il est en effet plausible que l'amertume ayant caractérisé les relations entre Paris et Washington au cours des deux dernières années soit ravivée. En quel endroit? À la table du Conseil de sécurité de l'ONU. Advenant un refus de la Syrie d'obtempérer, Chirac souhaiterait que les sanctions auxquelles Damas s'exposerait de facto ne visent pas le Liban. Selon Bush, le problème doit être abordé avec plus d'ampleur que ne l'envisage Paris.

Avant tout, on se souviendra que le gouvernement américain a inscrit le Hezbollah, mouvement chiite très influent au Liban, sur la liste des groupes terroristes devant être combattus avec la dernière énergie. Et alors? Le président Bush ambitionnerait de faire d'une pierre deux coups. Soit mettre un terme à l'occupation du Liban par la Syrie et rayer le Hezbollah de son horizon politique. Il est vrai que ce dernier était et demeure l'instrument de l'Iran au bord de la Méditerranée.

En ce qui concerne cet aspect du dossier, Chirac a une vision différente. Ne désespérant pas de voir le Hezbollah se transformer en une formation politique encline à observer les règles de la démocratie, le président français se refuse à l'attaquer frontalement. Il est surtout conscient que ce mouvement jouit d'une popularité certaine auprès des Libanais depuis le retrait des Israéliens du sud du pays.

**L'Iran.** Tous les commentateurs qui posent leur loupe sur la tournée de Bush sont unanimes: l'Iran constituera la prochaine pomme de discorde entre Washington et le Vieux Continent. On sait que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne poursuivent des négociations avec Téhéran afin que cette dernière mette en veilleuse son projet dont la finalité est la fabrication de la bombe nucléaire. Les Européens associés à cette affaire reprochent à la Maison-Blanche son manque de soutien. À telle enseigne que les premiers demandent régulièrement à la seconde de mettre la main à la pâte afin de convaincre les Iraniens que, pour eux, les Européens s'entend, la négociation a préséance sur l'affrontement.

Pour l'instant, Washington refuse d'accéder à leur requête. Il en est ainsi parce qu'à la Maison-Blanche on a la conviction que jamais l'Iran ne renoncera. À moins qu'il y ait un changement de... régime! Le gouvernement Bush fait le pari que, la théocratie imposée par les ayatollahs étant vacillante, il suffirait d'un geste ferme pour modifier la donne. Au contraire, les Européens assurent qu'un coup de force se traduirait par un sursaut nationaliste très marqué de la part des Iraniens, qui aurait une conséquence notable en Irak. Laquelle? Les Iraniens et les Irakiens se fédéreraient. Sur ce front, c'est à souligner, Chirac est plus proche de Bush que ne le sont le chancelier allemand et le premier ministre britannique. S'il n'adhère pas aux visées de Bush, Chirac partage avec lui son pessimisme sur le fond nucléaire du dossier, contrairement à l'Allemand et au Britannique.

Cela étant dit, si on peut qualifier de retrouvailles les rencontres entre les uns et les autres, on ne peut pas encore évoquer une réconciliation transatlantique.

## Oui à CKAC

**L**e pire n'est pas toujours sûr. La preuve? Le sort toujours incertain de CKAC et du réseau Radiomédia. Lorsque TVA et Radio-Nord avaient voulu se porter acquéreurs de cette chaîne de la bande AM, les syndicats de journalistes, tout particulièrement celui de CKAC, avaient dénoncé le spectre de la convergence. Leurs arguments furent alors entendus par le CRTC. Le pire était cependant à venir, avec le feu vert donné en janvier à la vente de ce réseau à Corus. Les projets de ce groupe font craindre pour la survie même de CKAC, dont les journalistes adresseront bientôt au conseil des ministres une demande de révision de cette décision.

La perspective de voir disparaître CKAC est en soi une bonne raison pour recevoir cette requête. Première station de radio à émettre au Canada, CKAC aura 83 ans en avril. Bien que le paysage radiophonique ait considérablement évolué depuis 1922, CKAC garde toujours près de 500 000 auditeurs. Le cabinet ne peut toutefois s'appuyer sur ce seul argument. Il faut pouvoir lui démontrer que les membres du CRTC ont soit erré, soit pris une décision sur la base d'informations incomplètes, sinon erronées.

Le syndicat des journalistes de CKAC ne manquera pas d'arguments, puisque le CRTC a eu dans ce dossier un comportement tout simplement erratique. Tout commença en 2002 par la vente au groupe Astral, par Télémedia, des réseaux Radio Rock Détente et Radiomédia. Se posait alors un problème de concentration évident, auquel le CRTC tourna le dos. Il fallut l'intervention du Bureau canadien pour obliger Astral à remettre en vente l'un de ces deux réseaux. Affaire de se rattraper, le CRTC se montra très sensible à l'argument de la concentration et de la diversité des sources d'information quand vint la proposition TVA-Radio Nord. Une sensibilité qui sembla par contre se dissiper dans l'analyse du dossier soumis par Corus.

La fragilité financière du réseau Radiomédia, qui accumulait des pertes importantes telles que présentées à l'organisme réglementaire, emporta sa décision. Ces données ne furent toutefois pas soumises à un examen serré. Commodément, l'urgence de la situation permettait d'écarter le problème que représente la disparition de la salle des nouvelles de CKAC, qui est la seule qui demeure dans le secteur privé de la radio. Avec ses 17 journalistes, elle pouvait alimenter le réseau des stations régionales de Radiomédia. Essentiellement, les auditeurs de la radio privée auront désormais comme seule source d'information les bulletins de réseau produits par la Presse canadienne.

La diversité des sources d'information et la qualité de l'information n'ont jamais été une préoccupation de premier plan pour le CRTC. On l'avait déjà constaté lorsque cet organisme avait préféré le projet d'une radio d'information continue privée (Info 690) à celui préparé par Radio-Canada. Il y a là matière, pour le conseil des ministres, à demander au CRTC de recommencer ses devoirs et d'être plus exigeant envers Corus. Le cas échéant, il faudra rappeler à ce groupe que d'autres seraient prêts à relever le défi consistant à assurer la survie de CKAC et d'une information de qualité.



Serge Truffaut



## L E T T R E S

RIP  
Environnement Québec

M. Jean Charest, premier ministre du Québec,

Quelle mouche vous a donc piqué pour changer le nom du ministère de l'Environnement en celui de ministère du Développement durable? Du revers de la main, vous avez balayé la conscience environnementale de votre gouvernement.

Après votre slogan de réingénierie, vous avez collé un nouveau nom à Environnement Québec comme si, en affublant d'un nouveau costume, on allait lui donner une nouvelle vocation, un nouveau souffle. Les Québécois ne sont pas dupes. En effaçant le mot «environnement» de notre vocabulaire, vous allez contribuer à le faire oublier.

On peut changer des noms, mais on ne change pas l'histoire. Les noms d'organisme public sont importants et on ne joue pas avec ça, car ils doivent transmettre clairement dans l'opinion publique l'image de leur fonction, comme par exemple la santé ou l'éducation. Par votre décret, vous anéantissez plus de 40 années d'efforts d'éducateurs québécois qui ont patiemment inculqué des notions d'écologie et de protection de l'environnement aux étudiants et ainsi contribué à sensibiliser la population du Québec. Avec le temps, les citoyens ont appris à apprécier la qualité de leur milieu de vie, que ce soit la nature, la qualité de l'air que l'on respire, la nourriture, nos ressources naturelles, le milieu de travail et autres.

Le développement durable, qu'est-ce que ça veut dire? Aux yeux du grand public, ça voudrait dire qu'un ministère, déjà parent pauvre depuis sa naissance, aura enfin perdu sa vraie raison d'être. [...]

Gérard Leduc  
Mansonville, le 21 février 2005

## Le PLQ n'existe plus

Si Robert Bourassa vivait toujours, il passerait sûrement de nombreux coups de fil à ses amis libéraux pour leur rappeler l'importance de maintenir la paix sociale. Si Claude

Ryan était encore de ce monde, il adresserait certainement à son parti de multiples appels à revenir aux «valeurs libérales». Mais justement, Jean Charest n'est pas un libéral. Et voici qu'Yves Séguin, dont les racines au PLQ sont plus profondes que celles de son chef, se trouve contraint par une situation budgétaire intenable et tient tête au premier ministre sur la question des baisses d'impôt à tout prix, y compris celui d'un déficit.

À l'époque où l'Union nationale faisait la chasse aux «socialistes», le PLQ était considéré comme à gauche. Depuis la naissance du Parti québécois, PQ et PLQ se partageaient le centre, le premier plus à gauche et le second plus à droite. Avec le schisme adéquat et surtout l'arrivée de Jean Charest, le Parti libéral était de plus en plus méconnaissable. Mais, après cette éjection de Yves Séguin hors de son siège de ministre des Finances, on doit prendre acte de la disparition du Parti libéral du Québec des Bourassa et Ryan. Même un connaisseur comme Ralph Klein vous le dira: le gouvernement Charest est conservateur.

Christian Gagnon  
Montréal, le 18 février 2005

## L'histoire jugera

Lorsque son jugement, son action, sa vision ou ses arguments ne font pas autorité en soi, un premier ministre peut choisir d'appeler à la «discipline» et à la «solidarité».

Quoique la manière et le style par lesquels Yves Séguin aura fait figure de contestataire soient discutables, c'est néanmoins lui qui a le plus raison.

La solidarité à manifester ne doit pas l'être d'abord envers un parti, un chef ou un gouvernement, mais bien davantage pour le bien commun.

L'histoire dira qui, de l'ex-ministre des Finances ou du premier ministre, aura le mieux saisi les enjeux humains et sociaux en cause, s'en sera le plus lucidement préoccupé et aura agi le plus adéquatement, en fonction du mieux-être individuel et collectif, à moyen et long terme.

Denis Beaulé  
Montréal, le 19 février 2005

Libre accès  
au coupe-circuit!

Je comprends les Américains qui ont peur de la sécurité au Canada. N'importe quel terroriste aurait même eu le temps de se rendre aux installations d'Hydro-Québec, de tout filmer, de préparer son plan et ensuite de faire sauter les installations, surtout les lignes d'alimentation qui mènent vers les États-Unis, sachant que les pannes d'électricité ont un effet domino et que personne ne peut les contrôler. Ses comparses pourraient descendre aux États-Unis en passant en toute quiétude aux postes non surveillés de la frontière. Et, pendant ce temps, le p.-d.g. André Caillé tente de s'esquiver dans la diversion pour sauver la face. Les Américains ont raison: le Canada est une passoire, du nord au sud! Ils sont peut-être «obsédés» par la sécurité avec leur bouclier antimissile, mais ici au Canada on «dort au gaz», en toute innocence... Bravo à Radio-Canada pour ce beau reportage, que l'on peut qualifier de télé-vérité, ou de «vérité».

Jean Robichaud  
Trois-Rivières, le 16 février 2005

## Bateaux, trains et cloches

Je viens d'écouter en direct à Radio-Canada, mais seulement en partie, malheureusement, la *Symphonie portuaire* annuelle de Pointe-à-Callière. Une réussite! Ce qui m'a le plus frappé est la démonstration qui en ressortait que la musique est dans la structure et le rythme donnés à la succession et au mélange des sons plutôt que dans la nature des sons eux-mêmes.

Sirènes de bateaux, sifflets de trains, cloches et clochettes, des sons en eux-mêmes souvent ingrats, composaient ici, par les enchaînements mesurés, les variations calculées et les conciliations consonnantes dans lesquelles ils étaient émis, un programme sonore tout à fait plaisant et réjouissant. À souhaiter que Radio-Canada reprenne sa tradition de nous offrir la diffusion de ces symphonies portuaires en direct et au complet!

André Stainier  
Québec, le 20 février 2005

## LIBRE OPINION

La soirée des Jutra:  
francophonie ou jualophonie?

LIONEL MENEY  
Auteur du Dictionnaire québécois-français:  
pour mieux se comprendre entre  
francophones (Guérin, Montréal, 1999)

**C'**est la soirée des Jutra à la télévision de Radio-Canada. La grande fête du cinéma d'ici. L'occasion annuelle de montrer au monde ce que nous savons faire dans ce domaine.

Patrick Huard annonce la présence dans la salle de Frédéric Mitterrand, directeur des programmes de TV5: l'émission devrait être retransmise dans toute la francophonie par l'intermédiaire de la chaîne francophone mondiale. Frédéric Mitterrand se tortille dans son fauteuil, l'air contrarié. Il doit se demander quelle image de notre cinéma et de ses artisans cette soirée va projeter dans le reste de la francophonie.

Difficile dilemme pour un directeur de programmes: si la chaîne retransmet telle quelle l'émission, la plupart des francophones d'ailleurs vont «en perdre des grands boutons»; si on la sous-titre pour qu'ils comprennent tout, elle risque de se faire accuser de colonialisme, d'impérialisme parisien, de méprisier notre langue, etc.

En effet, à quelle langue avons-nous eu droit? Au français standard d'ici, cher à nos aménagistes, c'est-à-dire «la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent [sic] à utiliser dans les situations de communication formelle» (dixit l'Association québécoise des professeurs de français)?

## L'élite d'icitte...

Qu'on en juge par ce petit relevé de phrases et de mots entendus au cours de la soirée. Le dictionnaire anglais y est presque entièrement passé: *ajustez votre appareil* (plutôt que «réglez»); *all right*; *apprécier* (comme dans l'expression «on apprécie beaucoup» plutôt que «nous sommes très reconnaissants»); *anyway*; *une toune en B flat*; *backstage*; *check ben!*; *un beau clash de générations*; *come on!*; *cute* («T'es pas mal cute, tu sais!»); *version québécoise de «Tas de beaux yeux, tu sais!»*; «*définitivement*» plutôt que «bien sûr»; *fuck!*; une antenne *full boostée*; «*y a pas d'personne plus l'un pour travailler avec*»; «*La pété une fuse*»; «*J'a faite tellement de hits*»; «*J'a faite une job remarquable*»; «*A rit de toutes nos jokes*»; «*Regarde le kodak*»; etc. Et je ne relève que les anglicismes...

«*La mode française du tout-en-anglais, déclarait le rapport de la commission Larose sur la langue française, les hérisses profondément [les Québécois] et leur semble comme une démission, une trahison même quand elle risque, à leur avis, de mettre en péril la politique linguistique québécoise et l'avenir de la langue française au Québec.*» Et si l'inverse était également vrai? Si les francophones d'ailleurs étaient, eux aussi, hérissés par cette avalanche d'anglicismes que déverse le discours public d'une certaine «élite» d'icitte?

Instant fort de cette soirée, lorsque Kalsang Dolma a reçu le prix du meilleur documentaire pour *Ce qu'il reste de nous*. Elle sait exprimer, dans un français standard irréprochable, le courage de ses compatriotes face à l'oppression chinoise. Il est assez curieux de constater qu'un des rares moments où le français n'a pas été malmené, c'est lorsque cette jeune Tibétaine s'est exprimée...

Sera-t-il possible qu'un jour, au Québec, on puisse dire, dans un gala, des choses intelligentes et drôles sans tomber dans le joulal? Serait-il possible que la Société Radio-Canada, qui a, paraît-il, une politique de qualité de la langue, fasse respecter ses principes?

## IDÉES



SOURCE TOURISME RIMOUSKI

## Le CHUM, Montréal et les autres

MARCEL LEBEL

Président du Forum de la population de l'Agence de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Depuis maintenant plus de dix ans, le débat sur la venue au monde de centres hospitaliers universitaires (CHU) dans la métropole fait les manchettes. Parmi les enjeux discutés, l'accessibilité des soins spécialisés, les sites potentiels, les infrastructures déjà en place, la formation des professionnels de la santé, l'importance des coûts et l'aspect politique ont fait couler beaucoup d'encre.

La population du Bas-Saint-Laurent, qui représente environ 3 % de la population totale du Québec, écoute ce débat, s'interroge et s'inquiète. Il est temps de partager nos réflexions et inquiétudes au sujet d'un tel projet. Nous sommes d'avis que si le gouvernement consacre tout l'argent prévu à ces projets dans le contexte budgétaire actuel, il est plus que probable que des impacts à la baisse soient observés sur les enveloppes consenties aux régions pour le maintien des services de santé.

L'argumentaire est simple: les sommes disponibles sont limitées et ne peuvent pas être multipliées ou augmentées. Nous partagerons donc la même assiette financière, et il est fort à parier que nous en recevrons moins. Le Québec de la métropole doit écouter l'autre Québec, celui des régions. Il y va d'une dépense qui aura un effet à long terme sur notre état de santé collectif.

### Des questions

Les discussions sur la place des CHU dans le réseau de la santé doivent se faire en continuité avec l'orientation proposée par la loi 25, que le gouvernement a vigoureusement défendue. Les questions qui nous préoccupent sont les suivantes:

- Quel doit être leur rôle dans la formation des médecins de première et de deuxième ligne?
- Où se situe leur contribution dans le continuum de services pour l'ensemble de la population du Québec?
- Les CHU sont-ils au service des centres de santé et de services sociaux (CSSS) à l'intérieur d'un réseau de services intégrés, et quel mécanisme régit le partenariat?
- Avons-nous collectivement vraiment envisagé de rénover les installations actuelles et de les agrandir? Si oui, la transparence ne dicte-t-elle pas d'en informer clairement la population?

■ Les réseaux francophone et anglophone réclament la construction de deux hôpitaux. L'exposition des étudiants aux deux cultures en simultané pourrait-elle favoriser une plus grande émulation?

■ Est-il possible, avec les outils technologiques modernes, d'investir plus d'argent dans la formation à distance?

■ Cela pourrait-il faciliter le recrutement et le maintien d'équipes complètes dans nos hôpitaux?

■ Ces projets vont-ils exposer suffisamment les étudiants aux problèmes de santé de base pour éviter de les entraîner à ne dispenser que des services spécialisés nécessitant des équipements ultraspécialisés qui ne sauraient être disponibles en région?

■ Ces nouveaux centres de formation vont-ils être adaptés à la réforme actuelle qui fait un large consensus au Québec et qui mise sur une première ligne de services accessibles, continus et de qualité offerts le plus près du lieu de résidence des citoyens?

### Un impact récurrent

À la lumière des données disponibles, pour une région comme le Bas-Saint-Laurent, des pertes de plus de un million de dollars par année sont à prévoir si les modes d'allocation des ressources demeurent inchangés. Il faut garder à l'esprit que l'impact financier sera récurrent. En effet, il serait surprenant que les coûts de fonctionnement additionnels ne soient pas rehaussés, ce qui risquerait d'avoir un effet non négligeable sur le niveau des crédits annuels consentis à notre région. Nous sommes d'avis que plus les projets du CHU Montréal et du CHU McGill seront onéreux, plus les impacts financiers pour les régions seront significatifs.

Les rapports des commissions Clair, Rochon et Romanow ne faisaient pas de recommandations aussi dispendieuses. Ces commissions proposaient de mieux organiser les services de première ligne dans le but de donner une réponse adéquate aux problèmes en émergence, soit les maladies chroniques.

Tous les experts conviennent que de 70 à 80 % des problèmes peuvent être traités en première ligne. En ces moments si importants, peut-on suggérer aux témoins de ces commissions de reprendre du service, eux qui nous avaient convaincus que les soins de première ligne étaient les plus appropriés pour notre époque? [...]

En nous proposant la loi 25, le gouvernement confiait aux CSSS et à leur conseil d'administration la responsabilité d'améliorer la santé de leur population. Depuis quelques mois, au Québec, chaque CSSS, avec tous ses partenaires locaux, doit mettre

en place des projets cliniques. Dans les discussions en cours, tous comprennent l'importance d'avoir un dossier commun.

Pour le moment, cet outil essentiel à une offre de services intégrés est difficilement envisageable à court terme parce que le Québec ne dispose pas des ressources financières nécessaires à l'implantation de ce dossier. Cette innovation à elle seule permettrait une amélioration tangible de la continuité et de la qualité des soins. Que le médecin traitant puisse partager en temps réel des informations avec le laboratoire, la radiologie, la pharmacie et d'autres collègues, voilà une excellente recette pour améliorer la santé des Québécois.

Si la réforme était allée un peu plus loin, ces mêmes CSSS, responsables de leur population, auraient pu acheter leurs services de deuxième, troisième et quatrième lignes dans ce que nous appelons les CHU. Dans un contexte permanent de restrictions budgétaires et de gestion efficace, nous sommes convaincus qu'il en coûterait beaucoup moins cher de faire opérer une appendicite, un genou ou encore une hanche à l'hôpital Fleury, par exemple, que dans ces futurs mégacentres universitaires. [...]

Le Québec de la métropole se doit d'écouter celui des régions

### Que veulent les gens?

La revue de presse des derniers mois en ce qui concerne les mégahôpitaux a surtout été orientée vers le choix du meilleur site. Tout en reconnaissant la valeur de ces préoccupations, il nous apparaît important de rappeler qu'au quotidien, nos concitoyens n'en demandent peut-être pas autant.

Quand nous rencontrons des personnes âgées, elles parlent avant tout d'avoir accès rapidement à un médecin de famille, d'être suivies convenablement et de mourir dans la dignité. L'organisation de soins palliatifs est tout aussi essentielle. Pour la grande majorité des diabétiques, des personnes atteintes d'une maladie pulmonaire chronique, des hypertendus, des jeunes et des adultes ayant des problèmes de santé mentale, la solution à leurs problèmes ne se situe pas dans ce genre de projet, et ce, il ne faut jamais l'oublier. Ces Québécois attendent malheureusement souvent trop longtemps pour des services de première ligne.

Pour toutes ces raisons, nous voulons élargir le débat. Depuis le début, la polémique met en scène le Tout-Montréal et les différents gouvernements dirigés par le Québec au cours des dix dernières années. Les régions doivent maintenant se joindre au débat avant que le lion ne mette la patte non seulement sur sa part mais aussi sur toutes les miettes.

### Les tarifs des services de garde

## Un travail inachevé

RUTH ROSE

Professeure de sciences économiques, Université du Québec à Montréal

MARIE-HÉLÈNE LEGAULT

Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'est de Montréal

En janvier 2004, le gouvernement Charest a augmenté les tarifs des services de garde subventionnés de 5 \$ à 7 \$ par jour par enfant. Le nouveau tarif s'est appliqué aux services de garde en milieu scolaire à partir de septembre 2004.

Lors des consultations qui ont précédé cette hausse, le gouvernement a affirmé sa préférence pour un tarif modulé selon le revenu. La Coalition des centres de la petite enfance (CPE), qui réunit des regroupements de garderies, des groupes de femmes, des organisations familiales et d'autres groupes communautaires ainsi que des syndicats, a répliqué qu'un tarif unique était beaucoup plus équitable, en plus d'être plus simple sur le plan administratif. Un tel tarif, tout comme la gratuité de l'éducation et de la santé, vise à minimiser les différences de revenu disponible (après frais de garde) entre les familles avec enfants et les ménages sans enfant en plus de promouvoir l'éducation précoce pour tous les enfants et un véritable accès des femmes au marché du travail.

### Pour les moins nantis, les frais ont augmenté

Cependant, cette coalition a aussi exprimé sa préoccupation de s'assurer que les familles ayant les revenus les plus faibles ne paient pas le plein tarif de 7 \$ par jour. En effet, jusqu'à la fin décembre 2004,



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

certaines familles payaient aussi peu que 2 \$ par jour en vertu du programme APPORT. Or, avec la refonte des politiques de soutien financier aux familles, entrée en vigueur en janvier 2005, le programme APPORT a cédé la place à une prime au travail qui ne comporte aucun volet pour les frais de garde. L'ex-ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a exprimé à plusieurs reprises son intention de trouver un nouveau mécanisme pour réduire les frais de garde pour les familles moins nantis.

Actuellement, les parents qui utilisent des garderies non conventionnelles (à but lucratif) ou d'autres services de garde non subventionnés ont le droit de réclamer le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde du Québec en plus de la déduction fiscale du gouvernement fédéral. Le crédit du Québec rembourse 75 % des frais de garde admissibles aux familles qui ont des reve-

nus annuels inférieurs à environ 29 000 \$ en 2005. Le pourcentage de remboursement diminue à mesure que le revenu familial augmente et atteint un plancher de 26 % à un revenu d'environ 80 000 \$.

Par contre, la déduction fédérale ne fait économiser que 13,4 % des frais aux familles québécoises ayant les revenus les plus faibles (en tenant compte de l'abattement du Québec). En d'autres mots, les familles qui utilisent des services de garde non subventionnés et dont le revenu annuel est inférieur à 29 000 \$ se font rembourser 88,4 % des frais par les deux ordres de gouvernement. Si, par exemple, ils paient 30 \$ par jour, le coût réel n'est que de 3,48 \$.

Est-il acceptable que le coût des services de garde en CPE soit deux fois plus élevé que les services informels ou en garderie à but lucratif pour les familles les plus pauvres? Nous proposons donc que, dans le cas des familles dont le revenu annuel est inférieur à 29 000 \$, le gouvernement du Québec accorde un crédit d'impôt remboursable de 55 % applicable au tarif de 7 \$ par jour de façon à réduire leurs frais à 2,21 \$ par jour (en tenant compte de la déduction fédérale).

Ce crédit pourrait diminuer progressivement pour atteindre 0 % à un revenu annuel familial d'environ 40 000 \$, niveau de revenu pour lequel le coût net d'un tarif de 30 \$ par jour pleinement admissible au crédit remboursable est de 7 \$ par jour.

Comme c'est le cas du crédit remboursable actuel, un parent pourrait demander un versement anticipé partiel de façon à pouvoir en bénéficier au cours de l'année.

Nous croyons qu'une telle modulation des frais de garde pour les familles les plus pauvres serait beaucoup plus équitable que la situation actuelle et serait conforme aux principes mis en avant par le gouvernement dans son document de consultation de 2003.

## PÉRÉQUATION

## Des paiements trop élevés pour le Québec

GÉRARD BÉLANGER

Département d'économie, Université Laval

Le système judiciaire a une importante caractéristique. Avant de se prononcer, le tribunal écoute les arguments de chacune des deux parties. Cet exemple est peu suivi dans les autres domaines. Il est donc intéressant d'en faire une application avec le bien-fondé des paiements de péréquation reçus par le Québec.

À l'égard de la péréquation, la Constitution canadienne oblige le gouvernement fédéral à s'assurer que «[les] gouvernements provinciaux [disposent] des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables».

Dans le cadre des présentes discussions sur la péréquation, supposons que le gouvernement de l'Ontario me demande un avis pour justifier une baisse des paiements reçus par le Québec (4,9 milliards de dollars prévus au dernier budget) au montant applicable à l'Ontario, soit rien du tout. Voici quelles seraient les lignes directrices de mon avis.

### Le Québec, une province pauvre

Traditionnellement, le gouvernement du Québec justifie cette contribution fédérale par une situation économique inférieure à celle de son voisin et aussi à celle de l'ensemble canadien. Les données semblent lui donner raison. En 2003, le PIB québécois par habitant était inférieur de 18,6 % (40 257 \$ contre 33 936 \$) à celui de l'Ontario et de 13 % à l'ensemble canadien.

Parallèlement, l'incidence de la pauvreté est plus élevée au Québec. Selon le critère des seuils de faible revenu après impôt calculés par Statistique Canada, le taux de faible revenu dans l'ensemble de la population était en 1996 de 17,4 % au Québec, contre 12,3 % en Ontario. En 2000, ils étaient respectivement de 13,6 % et 9 %.

Les données statistiques sont comme les humains: soumises à une torture suffisamment robuste, elles confessent n'importe quoi. Soumettons-les à un léger approfondissement.

Statistique Canada garde constamment ses distances par rapport à l'emploi des seuils de faible revenu comme critères de pauvreté. À deux reprises, l'ancien Développement des ressources humaines Canada a utilisé la mesure alternative d'un panier typique de provisions pour définir la pauvreté. Elle tient compte des différences des coûts de la vie existant entre les collectivités. Cette mesure est plus appropriée et donne des taux fort différents de ceux fournis par les seuils de faible revenu de Statistique Canada.

En 1996, ces seuils indiquaient un écart positif de 5,1 unités de pourcentage dans les taux de faible revenu entre le Québec et l'Ontario contre un écart négatif de 1,7 unité de pourcentage selon le critère du panier de provisions. Pour l'année 2000, les deux mesures donnent un taux de faible revenu plus élevé au Québec qu'en Ontario, soit un écart de 4,6 unités selon les seuils de Statistique Canada et de 0,9 unité de pourcentage pour le panier de provisions.

### Différences des coûts de la vie

Selon deux sources, le coût de la vie est sensiblement moins élevé à Montréal qu'à Toronto. Pour la famille de référence, le panier de consommation identique coûtait, pour l'année 2000, 21,8 % de plus à Toronto, soit 27 343 \$, contre 22 441 \$ à Montréal. Cet écart de 4902 \$ provenait pour 87 % de la différence des coûts du logement.

La dernière publication mensuelle de *L'indice des prix à la consommation* donne le coût de la vie relatif entre les principales villes canadiennes pour octobre 2002. Pour l'ensemble des éléments, le coût de la vie est supérieur de 15,8 % à Toronto qu'à Montréal. Encore ici, presque tout l'écart est dû à la différence des coûts du logement entre les deux villes.

Les données permettent de conclure que l'écart du revenu réel par habitant entre le Québec et l'Ontario n'est pas très élevé, et il devrait en être de même dans les paiements de péréquation pour les deux provinces, fort probablement zéro pour les deux.

### Ce résultat est-il si aberrant?

Ces données doivent-elles surprendre malgré une expansion économique plus rapide en Ontario qu'au Québec et aussi à Toronto par rapport à Montréal? Une simple analyse économique permet d'expliquer ce phénomène.

L'intégration économique entre les deux provinces, par le commerce des produits et l'ajustement du marché du travail par différentes voies dont, principalement, le choix de résidence des immigrants, permet une forte égalisation des rémunérations réelles. Ce qui ne s'égalise pas, c'est le prix du facteur immobile par excellence, le prix du sol. C'est en bonne partie l'explication du différentiel des coûts du logement.

Un magasinage pour l'achat d'une résidence dans les régions de New York et de Philadelphie vous convaincra que le dynamisme d'une région est capitalisé dans un prix élevé du terrain.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Antoine Robitaille (surnuméraire), Michel Garneau (carte postale); Diane Prémont (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters), Renée Léo Guilmet et Serge Paquin (reporters surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Karlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebat, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lallier, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## Charkaoui se dit victime d'un complot

Souçonné d'être un agent à la solde du mouvement al-Qaïda au Canada, Adil Charkaoui a évoqué hier la possibilité qu'il soit la victime d'un complot ourdi par des agents du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et le gouvernement marocain.

Après que des avocats du gouvernement fédéral ont nié une information de Radio-Canada selon laquelle les autorités marocaines auraient émis un mandat d'arrêt contre lui, Adil Charkaoui s'est attaqué directement au SCRS. «Le SCRS m'a promis que je ne connaîtrais pas la paix lorsque j'ai refusé de travailler pour lui», a déclaré M. Charkaoui à l'extérieur de la salle d'audience de la Cour fédérale. *«Quelque chose se passe entre le SCRS et la DST [Direction de la sécurité territoriale du Maroc]. C'est une autre affaire à la Maher Arar.»*

Interrogée à ce sujet, une porte-parole du SCRS a déclaré qu'il fallait s'adresser au ministère fédéral de la Sécurité publique et de la Protection civile, mais aucun porte-parole n'a pu être rejoint.

Citoyen canadien d'origine syrienne, Maher Arar avait été intercepté par les autorités américaines lors d'une escale à l'aéroport JFK de New York, en septembre 2002, lorsqu'il rentrait de voyage. Au lieu de le laisser retourner au Canada, les autorités l'avaient expulsé vers la Syrie, où il fut interné et torturé pendant des mois, selon ses dires. Une enquête est en cours à Ottawa pour déterminer le rôle joué par les représentants canadiens dans cette affaire.

De son côté, M. Charkaoui attend que la Cour fédérale se prononce sur la validité du certificat de sécurité qui a permis son internement pendant 21 mois. L'homme de 31 ans, qui a été libéré après paiement d'une caution de 50 000 \$ la semaine dernière, nie catégoriquement toute appartenance à une organisation terroriste.

Toutefois, deux terroristes connus qui sont emprisonnés aux États-Unis, Ahmed Ressam et Abou Zubaida, un lieutenant d'al-Qaïda, affirment avoir rencontré M. Charkaoui dans un camp d'entraînement de terroristes en Afghanistan, en 1998.

Quant à la nouvelle de Radio-Canada selon laquelle un mandat d'arrêt aurait été lancé contre M. Charkaoui, il s'agirait d'une erreur, selon Daniel Roussy, un avocat du gouvernement fédéral. Selon lui, le mandat en question viserait un autre homme également nommé Charkaoui. Outre la caution de 50 000 \$, Charkaoui est tenu par le tribunal de se conformer à plusieurs exigences ayant pour but de le maintenir à vue en tout temps.

Et, pour ajouter à ses nombreux malheurs, Adil Charkaoui a reçu une contravention de la police de Montréal, hier matin, parce qu'il n'avait pas enlevé la neige qui obscurcissait la lunette arrière de sa minifourgonnette.

Presse canadienne

## JUPPÉ

SUITE DE LA PAGE 1

depuis que cette histoire secoue la communauté universitaire. «Il est possible qu'en droit canadien, la distinction entre crimes et délits n'existe pas. Mais quand même! je n'avais pas conscience d'être un grand criminel. Un coup sur la tête supplémentaire...»

Rappelons que la Cour d'appel de Versailles a condamné M. Juppé en décembre dernier à 14 mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité dans l'affaire des emplois fictifs du RPR. En faisant le choix de devenir professeur invité à l'ENAP à Montréal à la prochaine rentrée universitaire, «je pensais échapper à la pression médiatique qui pèse sur moi depuis tant d'années», poursuit l'ancien président de l'UMP (Union pour un mouvement populaire). «C'est raté!»

Le battage médiatique n'a pas cessé en effet depuis que l'ENAP et 80 % des membres de son assemblée professionnelle ont donné leur aval à la venue du politicien. Dans les pages du *Devoir*, des professeurs tels Gérard Bouchard, de l'Université du Québec à Chicoutimi, ou Guy Rocher, de l'Université de Montréal, ont participé entre autres à la cavale et dénoncé cette venue qu'ils jugent incompatible avec la condamnation dont M. Juppé est l'objet. D'autres, au contraire, appuient sans réserve cette invitation.

Alors que les quotidiens français font écho à la réaction de la communauté universitaire québécoise, M. Juppé s'ouvre aussi sur l'historique de sa décision de venir au Québec, un véritable choix qu'il aurait fait et non pas une option par défaut, comme l'aurait laissé entendre ceux qui racontent qu'il a «choisi le Québec par défaut, après avoir été rejeté par deux universités aux États-Unis».

«Les bras m'en tombent!», lance-t-il, avant de donner sa propre version des faits: il a «pris contact» avec une université new-yorkaise il y a plus d'un an; celle-ci s'est «déclarée intéressée», mais il n'a jamais donné suite à cet intérêt puisqu'il a «donné la préférence au Québec», question de sujets de recherche mais aussi de «proximité affective».

L'ensemble de ce débat, qui doit encore faire l'objet d'un vote de l'assemblée étudiante de l'ENAP demain, n'est pas affaire de raison mais de cœur, croit le politicien. «Je vois bien qu'il ne s'agit pas d'argumenter en raison. La passion — et la plus terrible de toutes les passions: la passion politique — s'y est mise.»

L'histoire, qui continue en effet de susciter les passions, comme en fait foi le nombre de lettres reçues au *Devoir*, désole le politicien, qui ne précise pas dans son envolée s'il maintient ou annule son passage au Québec. «J'avais pourtant le sentiment qu'à 59 ans, je pouvais encore échapper à la casse et servir, quelque part, ce qui a toujours été ma vocation: l'intérêt général», écrit M. Juppé. *«Peut-être me suis-je trompé et n'ai-je mérité qu'une forme d'approbation universel?»*

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais).

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynastie, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec, division de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## MCKENNA «La question est: que pouvons-nous faire de plus?»

SUITE DE LA PAGE 1

promettent de ne placer aucun intercepteur de missile en sol canadien. Frank McKenna a précisé que le gouvernement du Canada «n'a pas encore pris sa décision» et que le Parlement «devra aussi se prononcer» sur le projet.

Toutefois, l'ambassadeur n'y est pas allé par quatre chemins pour souligner la participation déjà énorme du Canada au projet. Selon lui, Ottawa a déjà fait tellement de concessions qu'il est difficile de voir ce que les Américains attendent encore comme signal. «Je ne vois pas exactement ce que les États-Unis veulent vraiment de nous avec ce bouclier actuellement. Ce n'est pas clair pour moi», a-t-il dit.

Frank McKenna juge que les modifications apportées en août dernier au Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), afin que l'organisme dirigé par les deux pays puisse contribuer au fonctionnement du bouclier, permettent de dire que le Canada fait partie du projet. Le NORAD peut maintenant fournir des renseignements à la Missile Defense Agency, l'organisme responsable de la mise en place du bouclier.

«Je pense que nous avons donné l'essentiel de ce que voulaient les Américains, qui était d'utiliser le NORAD et ses informations pour détecter les missiles», a dit M. McKenna devant le comité. Washington a aujourd'hui tout ce qu'il faut pour exploiter «un système de défense antimissile modeste», a-t-il dit.

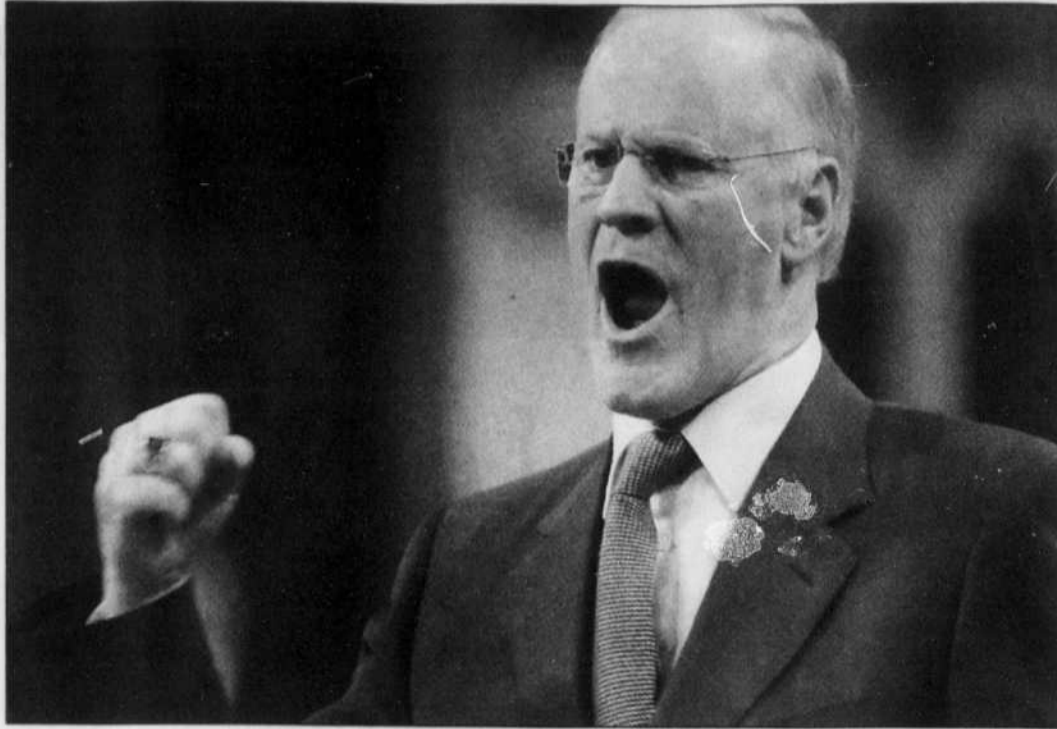
Questionné par les journalistes à sa sortie du comité, Frank McKenna a poussé ses affirmations un cran plus loin. «Est-ce que nous faisons partie du programme antimissile?», lui a demandé un reporter. «Nous en faisons partie, a-t-il tranché. Nous en faisons partie maintenant et la question est: que pouvons-nous faire de plus?»

Lors de la visite du président américain à Ottawa en décembre dernier, George W. Bush avait placé Paul Martin dans l'embarras à deux reprises en évoquant le bouclier antimissile. Il demandait alors au Canada de s'engager aux côtés des États-Unis pour protéger le continent à l'aide de ce bouclier.

À propos de ces discours, Frank McKenna s'est interrogé sur ce que les États-Unis voulaient de plus, compte tenu de la forte participation canadienne. «Qu'est-ce que signer [un accord] veut dire? On ne peut pas être plus clair que ça», a-t-il dit.

### Bill Graham sur la sellette

Les déclarations de Frank McKenna ont enflammé les partis d'opposition, qui ont talonné le ministre de la Défense durant presque toute la période de questions hier. En l'absence de Paul Martin, actuellement au sommet de l'OTAN à Bruxelles, c'est Bill Graham qui a essuyé le feu nourri de ses adversaires politiques.



JIM YOUNG REUTERS

Le ministre de la Défense, Bill Graham, a dû encore une fois affronter le feu nourri de l'opposition à propos du bouclier antimissile. Il a tenté de minimiser la portée des propos de Frank McKenna.

Le ministre a tenté de minimiser la portée des propos du nouvel ambassadeur canadien, soutenant que M. McKenna n'a pas contredit la position du gouvernement, puisqu'il parlait seulement de la modification du NORAD, un fait connu.

Le chef conservateur, Stephen Harper, a plutôt soutenu que le gouvernement avait déjà décidé de participer au bouclier cet été et que les modifications au NORAD représentaient la vraie décision, contrairement à ce que les libéraux prétendent. «Pourquoi le gouvernement a-t-il brisé sa promesse de rendre publics les détails du projet et d'avoir un vote au Parlement avant d'y participer?», a lancé M. Harper. «J'assure la Chambre qu'aucune décision n'a été prise», a répliqué Bill Graham.

Assailli de questions à sa sortie de la Chambre, Bill Graham a rappelé que Frank McKenna avait aussi dit que c'était au gouvernement de prendre une décision dans ce dossier, ce qui signifie selon lui que tout n'est pas joué.

«Il faut que le public canadien comprenne très bien qu'on collabore avec les Américains dans la reconnaissance des menaces qui planent sur l'Amérique du Nord et c'est ce que nous faisons avec le NO-

RAD, a-t-il souligné. Mais modifier le NORAD ne signifie pas une participation au bouclier antimissile, qui, lui, est un système de déploiement de missiles. Nous n'en faisons pas partie.»

Le ministre en veut pour preuve la visite du président Bush en décembre dernier. «George W. Bush lui-même nous a demandé de participer au système. Ça prouve que nous n'en faisons pas partie, selon les Américains», a-t-il dit.

Des propos qui n'ont pas rassuré l'opposition. Gilles Duceppe estime que «c'est la confusion la plus totale» dans ce dossier. Une confusion alimentée par les tergiversations des libéraux, a souligné le chef bloquiste. Jack Layton, quant à lui, s'inquiète des déclarations de Frank McKenna. «Peut-être que c'est M. McKenna qui dit la vérité [et non pas Paul Martin]? Si c'est le cas, nous avons un grand problème, car Paul Martin n'aurait pas dit la vérité aux Canadiens. Ça nécessite une clarification immédiate du gouvernement», a affirmé le chef du NPD. Le bureau du premier ministre est resté muet hier et n'a pas retourné les appels du *Devoir*.

Le Devoir

## GOODALE

SUITE DE LA PAGE 1

(dont une portion d'anciens fonds non utilisés), de 700 millions pour les personnes âgées, de 300 millions pour l'assurance emploi, de milliards en économies destinées à financer de nouveaux programmes, de la création d'un guichet unique pour les services fédéraux... Et c'est sans compter les rappels attendus de l'entente sur la santé (41,3 milliards sur dix ans) et de la réforme de la péréquation (33,4 milliards sur dix ans).

Les chiffres sont impressionnants, mais il y a une astuce. Presque toutes les grandes dépenses seront étalées sur une période de cinq ans, ce qui permettra d'attendre deux ou trois ans avant de commencer à faire les déboursés les plus importants. Pour se justifier, M. Goodale soutient que la marge de manœuvre d'Ottawa sera très mince au cours des deux prochaines années. C'est bien pratique pour calmer les attentes, mais encore faut-il le croire.

C'est le même homme qui disait, en mars dernier, que l'exercice financier qui s'achevait quelques semaines plus tard se conclurait par un surplus de 1,9 milliard. Moins de six mois plus tard, on apprenait que le surplus de l'année 2003-04 atteignait 9,1 milliards.

Toujours en mars 2004, il ne prévoyait aucun surplus pour l'année qui allait se terminer le 31 mars 2005. Pour arriver à ce chiffre, il passait sous silence son éternel cousin de trois milliards issu de la réserve pour éventualités et une mesure de prudence d'un milliard. Car là se trouve une autre astuce du gouvernement fédéral. En ne comptabilisant pas sa réserve ni ses mesures de prudence, le gouvernement minimise son surplus. Ces réserves sont un excédent qu'Ottawa a simplement décidé, sans autre forme de procès, d'utiliser pour réduire la dette.

En novembre, M. Goodale a revu à la hausse ses prévisions pour 2004-05. Le surplus devrait, disait-il, atteindre 5,9 milliards, une fois payés les engagements pour la santé et la péréquation. Mais une fois la réserve prise en considération, on arrive à un sur-

plus de 8,9 milliards. Même stratagème pour les années suivantes. Pour 2005-06, il ne prévoyait qu'un maigre montant de 500 millions. Avec la réserve et les mesures de prudence, on arrive à la somme plus rondelette de 4,5 milliards. En 2006-07, on passe, de la même manière, d'une modeste somme de 900 millions à un surplus de 5,9 milliards.

Et rien ne dit, si on se fie au passé, que ça s'arrêtera là. Ottawa a perdu presque toute crédibilité en matière de surplus. Au point où les partis d'opposition ont profité de la situation minoritaire du gouvernement Martin pour exiger, par le biais du comité des finances, la production de prévisions indépendantes qui permettraient de contester les chiffres de M. Goodale. Trois prévisionnistes ont été retenus et ils n'ont pas réuni de consensus.

Les premiers résultats ont été rendus publics hier. Global Insight, qui fait partie de la vingtaine de firmes consultées chaque année par le ministre des Finances, en est arrivé à des conclusions proches de celles du ministère. Mais, pour ce faire, l'organisme a adopté des hypothèses économiques et fiscales beaucoup plus pessimistes que celles du gouvernement et des autres groupes. On peut en déduire que, si Global Insight avait utilisé les mêmes données qu'Ottawa, il en serait arrivé à des surplus plus généreux.

L'année 2004-05 arrivant à terme, toutes les prévisions de surplus se rapprochent de celles d'Ottawa, soit 8,1 milliards pour Global Insight, 9,3 milliards pour le Conference Board et 8,7 milliards pour le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA). Des écarts se creusent par la suite et, si on se fie au Conference Board et au CCPA, on peut s'attendre à une cagnotte bien garnie à Ottawa. Les deux groupes prévoient respectivement, pour 2005-06, des surplus de 7,6 milliards et de 11,4 milliards et, pour l'année suivante, de 8,8 milliards et de 13,1 milliards. Le CCPA est le plus généreux, mais il est aussi celui qui, au cours des 10 dernières années, a visé le plus souvent juste en matière de surplus.

## ANGLAIS

SUITE DE LA PAGE 1

Michigan et la New York Public Library. À Stanford, où est né Google, on compte bientôt numériser 50 000 pages par jour. Seuls les livres qui ont plus de 70 ans (libres de droits) sont visés. Les coûts devraient se situer aux environs de 200 millions de dollars. Mais Google compte sur les revenus publicitaires pour financer l'opération.

«Contrairement aux procédures classiques de numérisation que nous menions, l'approche de Google constitue un travail en masse», a déclaré un représentant de l'université Harvard. Bref, le grand rêve de la bibliothèque universelle accessible de tous les coins du monde serait sur le point de voir le jour. Sauf qu'elle risque de parler... anglais!

À côté de cet effort, les 1500 livres (et 29 000 images) numérisés par la Bibliothèque nationale du Québec ne représentent évidemment qu'une goutte d'eau. Même les 76 000 ouvrages (et 80 000 images) de Gallica, le fonds d'ouvrages numérisés de la BNF, ne font pas le poids. Il représente pourtant aujourd'hui encore un des plus grands fonds de livres numérisés au monde. Mais pas pour longtemps, dit Hervé le Crosnier, maître de conférences à l'Université de Caen.

«Il faut absolument numériser. Cela ne fait plus de doute: nos enfants auront un accès prioritaire à la culture par l'entremise des réseaux informatiques. Il y aura toujours des livres et des disques, je n'en doute pas. Mais l'accès et la transmission se feront par Internet. Ce qui n'est pas sur Google n'existe pas.»

Ce qu'entend défendre Jean-Noël Jeanneney, c'est le regard français et européen sur le passé. Voilà pourquoi il appelle l'Europe et le gouvernement français à «une décision politique sans délai». L'Union européenne en particulier devrait se sentir interpellée, dit-il. Pour Lise Bissonnette, la Franco-phonie devrait elle aussi se sentir concernée et travailler à combler le retard des pays francophones dans ce domaine.

Pour l'instant, l'Europe brille plutôt par son absence dans ce dossier. Il y a bien un portail européen embryonnaire, The European Library ([www.europeanlibrary.org](http://www.europeanlibrary.org)). Fondé il y a deux ans, il regroupe les bibliothèques patrimoniales de neuf pays européens mais ne jouit d'aucun financement conséquent. La BNF a entrepris de numériser les journaux français publiés entre 1814 et 1944, soit 3,2 millions de pages. Comme la BNF, d'ailleurs. Mais les quelques centaines de milliers de dollars consacrés annuellement à cette tâche ne peuvent pas se comparer aux millions que devrait bientôt mobiliser Google (dont la seule capitalisation boursière atteint les 80 millions de dollars).

Pour plusieurs, l'entreprise privée européenne devrait participer à l'effort. Certains appellent même à la création d'un portail européen capable de concurrencer Google. Pour d'autres, le défi est ailleurs. «Il ne s'agit pas de préserver seulement la diversité culturelle mais une certaine organisation du savoir, dit Hervé le Crosnier. Internet ne fait que mettre bout à bout des morceaux de savoir, sans au-

cune démarche que la recherche par mots clés. Il ne les organise pas. Ça, c'est la fonction des bibliothèques, qui retrouvent ici un rôle essentiel.»

Hervé le Crosnier en appelle à la création d'un «mouvement des non-alignés de la connaissance». Il ne s'inquiète pas d'abord que Google soit une entreprise américaine. Ce qui l'inquiète surtout, c'est qu'elle risque de numériser les œuvres qui permettent de vendre de la publicité. «Or ce qui ne sera pas numérisé va disparaître. On pourra toujours se le procurer, mais ça ne fera pas partie de ce qui est présent à l'esprit des gens.»

Aujourd'hui, Google nous impose sa publicité, dit Lise Bissonnette. Mais «rien ne dit qu'un jour, il ne faudra pas payer à l'entrée. Or l'essence d'une bibliothèque patrimoniale, c'est la gratuité. Et si Google fait faillite, à qui appartiendra le patrimoine numérisé?»

Pour l'instant, en France comme en Europe, les appels du président de la BNF sont demeurés sans réponse. Après les bibliothèques anglo-saxonnes, «la deuxième série de bibliothèques convoitées par le marketing sera hispanique», a écrit l'écrivain Lucien X. Polaon dans le journal *Le Monde*. «Nous risquons donc de nous retrouver bien seuls dans une galère ensablée.»

Devant le silence des hommes politiques, les gardiens du patrimoine se consolent en se disant qu'après des années de dénigrement, on vient enfin de reconnaître leur rôle. «On est revenu au modèle de la bibliothèque d'Alexandrie et de Ptolémée, dit Lise Bissonnette. Le rôle de la bibliothèque, c'est toujours été de mettre de l'ordre dans le chaos.»

mcornellier@ledevoir.com